



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°2006 MERCREDI 7 MAI 2014

Municipalisation accélérée

450 milliards FCFA affectés à la Lékoumou



Le chef de l'État a donné le coup d'envoi des travaux à bord de cet engin

Le budget prévisionnel de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou, annoncé lundi à Sibiti, au cours du lancement officiel de cette opération par le président Denis Sassou N'Guesso, est fixé à 450 milliards FCFA.

Cette enveloppe servira notamment au financement des projets dits grands travaux et préfectoraux, consacrés à l'aménagement rural et urbain, dans les quatre districts de ce département et son chef-lieu, Sibiti, qui abritera les festivités du 54e anniversaire de l'indépendance nationale, le 15 août prochain.

En marge du lancement officiel de la municipalisation, les sages de la Lékoumou ont emboîté le pas à leurs homologues de la Likouala, du Niari de la Sangha et de la Bouenza, en demandant au chef de l'État de modifier la Constitution pour se repositionner aux élections présidentielles de 2016.

Page 3

REVENDEICATIONS

Les agents de santé pointent du doigt le ministère des Finances

Le syndicat des travailleurs de la santé, Dynamique santé action (Dysac), a pointé du doigt le ministère des Finances quant à la lenteur observée dans l'application des textes concernant le statut particulier de cette catégorie professionnelle.

Le mécontentement exprimé par les membres de ce syndicat s'explique, en outre, par des problèmes qui freinent la bonne marche de leur administration, notamment l'impact des réformes introduites au sein de leur ministère de tutelle.

« Cette léthargie fait que certains agents attendent depuis sept mois leurs salaires et rappels de solde. Avec les réformes intervenues dans notre ministère, cela devrait se faire en urgence, mais plusieurs cadres du ministère sont mis volontairement en chômage technique après une formation », a indiqué le président de Dysac, Roger Rutch Nazaire Issié.

Page 5

CONGO-PNUD

Un plan de travail pour la formation et l'insertion de 300 jeunes

Le directeur général de la formation qualifiante, Auxence Léonard Okombi, et le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Eloi Kouadio IV, ont cosigné, hier à Brazzaville, un plan dédié à la promotion de l'emploi des jeunes dans plusieurs secteurs d'activité.

Page 6

BRAZZAVILLE

La psychose du pain n'est pas retombée



Si la preuve du pain impropre à la consommation qui aurait été vendu à la population n'a jusqu'à ce jour été produite par aucun service habilité, la psychose qui s'est emparé des Brazzavillois depuis le 5 mai, a continué de faire douter les consommateurs de cet aliment de première nécessité.

Dans plusieurs foyers de la capitale congolaise, la consigne de la retenue restait de mise, pendant que l'activité dans certaines boulangeries et chez les revendeurs a tourné au ralenti.

Néanmoins, sur la foi des vérifications faites à divers niveaux (hôpitaux, police, boulangeries), les services du ministère du Commerce contactés insistent pour dire qu'on se trouve en présence d'une fausse rumeur. Peut-être devraient-ils remonter la chaîne d'approvisionnement en farine pour tirer une conclusion définitive sur la question.

Page 16

TRAITE NÉGRÈRE

Le CRAN appelle à la mobilisation le 10 mai à Paris

En partenariat avec les syndicats solidaires et la CGT (Confédération générale des travailleurs), le Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN), organise, le 10 mai à la Place de la Sorbonne à Paris, la journée commémorative de l'esclavage et de son abolition. Ce rassemblement mettra un accent particulier sur la question des réparations liées à l'esclavage et à la traite négrière reconnue par la France comme crime contre l'humanité.

Page 7

ÉDITORIAL

Et alors...

Page 2

ÉDITORIAL

Et alors...

Si ce que nous écrivons ici même depuis des mois, à savoir qu'une réforme de l'acte fondamental sur lequel repose notre démocratie est probable sinon même certaine, pourquoi donc les formations politiques censées représenter le peuple congolais n'en font-elles pas leur cheval de bataille? Peu importe, à la vérité, qu'elles soient pour ou contre la révision de la Constitution puisqu'en dernier ressort ce sont les citoyens et eux seuls qui décideront ; mais ce qui apparaît pour le moins étonnant, c'est le peu d'intérêt apparent que les dirigeants des partis et des formations politiques lui accordent.

Mis à part, en effet, quelques exceptions notables dans l'une ou l'autre des villes où se jouera la partie si d'aventure les plus hautes autorités de l'État se prononcent pour un tel changement, l'on est frappé par le peu d'attention apparent qu'il suscite dans les milieux concernés au premier chef. Certes, l'approbation ou la réprobation s'exprime avec force dans les conversations privées, mais aucun débat public sérieux n'est engagé sur le sujet en dehors des prises de position favorables enregistrées dans les départements à l'occasion des visites que le président de la République y effectue. Tout se passe, en fait, comme si la classe politique congolaise n'accordait guère d'importance à un sujet pourtant essentiel dont dépend pour une large part la stabilité de son pays.

Rien, pourtant, ne serait plus utile dans le moment présent, qu'un véritable débat sur la réorganisation de la gouvernance publique, sur le nombre et la durée des mandats présidentiels, sur les rapports entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, sur la représentation des structures traditionnelles au sein de l'édifice démocratique, sur le contrôle des administrations d'État par des institutions représentatives. Et rien ne passionnerait plus les simples citoyens que nous sommes qu'un échange d'idées sur ces différents sujets puisque de cette confrontation sortiraient à coup sûr des idées nouvelles.

La démocratie présente sur tous les autres régimes politiques l'avantage de n'être pas figée. Parce qu'elle repose sur le libre vote des citoyens, elle peut se réformer de l'intérieur pour s'adapter aux changements qui marquent la société. Est-il donc absurde d'espérer que le débat sur la révision de la Constitution permette enfin un tel échange?

Les Dépêches de Brazzaville

CUVETTE-OUEST

Étoubi s'organise pour accueillir le chef de l'État avec faste

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, se rendra à Etoubi dans les prochains jours où il réceptionnera officiellement la route Makoua-Etoubi, déjà achevée. Prélude à cet événement, les ressortissants de cette contrée ont mis en place un comité d'accueil chargé de mobiliser les populations.

Ce comité d'accueil est présidé par Adrien Wayi Lewi. La structure devra donc mener une intense campagne de sensibilisation et de mobilisation des populations des districts de Kellé, Mbomo et Etoubi et solliciter leur adhésion massive. «La route Makoua-Etoubi est terminée, donc bientôt le chef de l'État procédera à son inauguration. Comme les jours avancent, nous, société civile, avons pris les devants pour lui réserver un accueil chaleureux dans notre contrée. Une façon pour nous de lui

témoigner notre gratitude pour avoir ouvert cette voie, dont le manque nous a fait souffrir pendant plusieurs décennies», a affirmé le président du comité d'accueil, Adrien Wayi Lewi.

Ce tronçon, non seulement enfonçait les trois localités dans un enclavement profond, mais surtout ne favorisait pas les échanges entre la Cuvette et les deux localités, en raison de l'inaccessibilité de la route. Auparavant, pour franchir cette zone qui compte à peine 200km, dominée par de grands boubiers, il fallait compter au moins deux jours, en raison de l'état de la route. Le cas échéant, pour atteindre Etoubi à partir de Makoua, les populations étaient obligées d'emprunter la rivière Likouala Mossaka à bord de pirogues avec lesquelles elles devaient également naviguer pendant près de deux jours, au risque et péril de leur vie.

Par ailleurs, de l'autre côté, pour atteindre Mbomo, la gymnastique reste quasiment la même, du fait du manque d'un pont jusqu'à ce jour, sur la rivière Likouala. Mais une solution est en train d'être trouvée. Profitant de son séjour à Etoubi, le président de la République, selon son agenda, lancera les travaux de construction de ce pont, en vue de favoriser le trafic et les échanges entre ces localités. Sa construction est un véritable ouf de soulagement pour les populations de la zone. Il convient de rappeler que ce comité appuiera l'organisation départementale qui sera mise sur pied, patronnée par le préfet de la Cuvette-Ouest et tous les autres responsables départementaux. Aux côtés d'Adrien Wayi Lewi, Rodriguez Abiaboutti a été élu premier vice-président du comité d'accueil, et Ghislain Parfait Ndzaou comme deuxième vice-président.

Firmin Oyé

INTERVIEW

Adrien Wayi évoque le calvaire des années passées

Les Dépêches de Brazzaville : D'où vous est venue l'idée de mettre en place un comité d'accueil ?

Adrien Wayi Lewi : Nous sommes partis d'un constat simple : lors du lancement officiel des travaux de la municipalisation accélérée de la Cuvette-Ouest, en 2011, nombreux sont les ressortissants de ce département qui se sont sentis abandonnés par ces festivités. Certains de nos frères ont pensé que c'était l'affaire des hommes politiques et des administrateurs. Cette fois-ci, pour ne pas laisser certains compatriotes au bord de la route, comme aime à le dire le président de la République, nous avons pensé créer ce comité pour corriger ce genre de déconvenues. Il s'agit pour le comité de venir en appoint aux autorités départementales, locales et aux hommes politiques du département (ministres, députés et sénateurs). En clair, nous voulons réserver au président de la République un accueil populaire, à la dimension de l'événement. Nous voulons rattacher large.

LDB : Quels sont les moyens dont vous disposez pour réaliser cette ambition ?

A.W.L. : Notre tâche est difficile, effectivement. Mais, nous avons un premier avantage, c'est l'enthousiasme qui nous anime. Nous avons invité, par voie de presse, les ressortissants de la Cuvette-Ouest qui sont à Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi à rejoindre ceux de Brazzaville à partir du 15 mai. Des bus de transport de haut standing seront mis à leur disposition afin qu'ils soient présents à Etoubi. Pour ceux de l'axe nord



Adrien Wayi Lewi

du pays, ils sont invités à effectuer le déplacement pour Etoubi à la même date. Nous allons positionner un bus à Mbomo et un autre à Kellé en vue d'assurer la rotation entre ces districts et Etoubi. Les deux localités sont à 65 km, à égale distance, d'Etoubi.

Pour mieux apprécier l'enthousiasme qui nous anime, il suffit de remonter à la surface du souvenir, au moment des difficultés que les populations de cette partie du pays enduraient depuis plusieurs décennies. Nous nous souvenons encore que pour partir d'Etoubi à Makoua, sur un tronçon de 105 km, les véhicules de transport de marchandises et de personnes passaient parfois trois à cinq jours, voire une semaine, embourbés dans les marécages entre Etoubi et Mbokagna. À une époque récente, cette voie était devenue impraticable, même pour les conducteurs les plus expérimentés. Pour atteindre Etoubi, nous étions contraints d'emprunter la voie fluviale sur la rivière Likouala aux Herbes, à partir de Makoua. Nous nous souvenons

également qu'en 2006, nous avons emprunté la pirogue motorisée à Makoua, à 18 heures, pour arriver à Etoubi, à 5 heures du matin, sur une rivière non balisée, au risque de nos vies. Mais, ces difficultés étaient aussi le lot quotidien des populations de Kellé et de Mbomo.

Personnellement, j'ai eu la chance en 1997, lors de la tournée du président Denis Sassou N'Guesso dans la Cuvette-Ouest, avant les tristes événements d'Owando, de faire partie de la délégation présidentielle. Nous sommes partis de Mbomo à 6 heures du matin pour Etoubi, sous une pluie battante. À mi-parcours, la voiture dans laquelle se trouvait le couple présidentiel s'est embourbée. Nous sommes sortis de nos véhicules, sous cette pluie, pour pousser, avec nos mains, la voiture du couple présidentiel.

Je me souviens que c'était le colonel Tsendzele, à l'époque des faits, commandant, qui était obligé de quitter sa voiture pour prendre le volant de celle du couple présidentiel. C'est au prix de mille et un efforts que la voiture était sortie du boubier, sous les applaudissements des membres de la délégation. C'est au cours d'une interview que le président Denis Sassou N'Guesso avait accordée, à Etoubi, au défunt directeur de la presse présidentielle, Yves Roger Yebeka, qu'il avait promis de construire les routes de la Cuvette-Ouest, au cas où il revenait au pouvoir. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Propos recueillis par Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

450 milliards FCFA pour transfigurer la Lékoumou

Ce coût prévisionnel servira à la réalisation des projets grands travaux, et ceux dits préfectoraux. Dix ans après le lancement de ce vaste programme, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a lancé officiellement, le 5 mai à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, la municipalisation accélérée dudit département.

«Aujourd'hui, par la mise en œuvre des chantiers de la municipalisation de la Lékoumou, leur suivi, leur emboîtement et leur achèvement, la municipalisation accélérée, couplée à la célébration de la fête nationale à Sibiti, devient un indicateur qui atteste la maturité de nos peuples. Elle devient surtout un indicateur de réussite de notre administration publique, à relever les défis de développement et conjuguer l'adversité, dans un monde toujours imprévisible du fait des évolutions», a déclaré le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya.

Des villages désormais accessibles...

Au titre de la municipalisation de ce département, il est prévu : l'aménagement et le bitumage des voiries urbaines de Sibiti, sur 27,7km, y compris le boulevard du défilé ; l'aménagement et le bitumage des chaussées aéronautiques de l'aéroport et ses voies d'accès ; la construction du palais présidentiel et du pavillon présidentiel de l'aéroport ; la construction du stade omnisport ; la construction des systèmes d'électrification basée sur une centrale thermique diesel à deux groupes de 1350 KVA chacun et de puissance totale de 2700 KVA, distribuée par un réseau moyenne tension 20 KV sur 25 KM. «Les travaux que vous lancez ce jour, concernent la poursuite d'un programme que vous

exécutez dans le département de la Lékoumou depuis quelques années. Ces cinq dernières années, les projets lancés demeurent la réhabilitation et la construction des routes. Le résultat est que sur le terrain, la plupart des villages de la Lékoumou sont aujourd'hui accessibles en toutes saisons. Ce qui n'était pas possible il y a quelques années», s'est réjoui le préfet du département de la Lékoumou, André Ovu.

Dans la ville de Sibiti, seront

projet, 500 branchements sont prévus.

La nature de quelques projets

La municipalisation étant un processus, l'exécution des autres projets se fera graduellement. En effet, d'autres projets dont une portion a déjà été lancée, et une autre en cours d'adjudication, compléteront la liste des projets structurants. Il s'agit, entre autres, de la construction de l'hôpital général ; la construction et l'équipement de l'hôtel de la pré-

Mayéyé.

19,7 % d'entreprises son congolaises

Quant aux projets dits préfectoraux, sont inscrits : la construction, la réhabilitation et l'équipement des établissements d'enseignement primaire et secondaire, ainsi que des centres de santé intégrés, assortis des logements du personnel ; la construction et l'équipement des logements des magistrats et des commissariats de police ; et la construction des postes de police

tion, va participer activement au désenclavement de cette partie du pays par son caractère supra-départemental», a affirmé le président de la commission technique.

En effet, plusieurs routes seront réhabilitées. Il s'agit notamment de la route Loudima-Sibiti, réalisée en grave bitume ; le bitumage de la route Sibiti-Mapati-Ibé-Kégué, et la construction d'une sous-station 30/20 KVA à Mayéyé. Sur ce tracé, 150 poteaux électriques ont déjà été implantés. Ces ouvrages, a souligné Jean Jacques Bouya, seront livrés avant le 15 août prochain.

La municipalisation accélérée, dix ans après...

De 2004 à 2014, le programme de municipalisation accélérée en est à sa dixième année de pilotage ininterrompu. Ce programme qui passe par la mise en œuvre d'une politique de développement a été mis en œuvre dans le but de sortir l'arrière-pays de la précarité en le dotant d'infrastructures de base.

En dix ans d'activités, ce programme a généré un actif de 200 km de voiries urbaines, 42 hôtels de préfecture, sous-préfecture et de ville, environ 35 autres bâtiments publics, 349 postes de transformations, 673 km de lignes moyenne tension, 746 km de lignes basse tension, 13 usines d'eau potable et 320 km de réseau d'eau. «Le tout s'est déroulé et se déroule encore dans le respect absolu des normes techniques, éthiques et juridiques qui anticipent sur la loi cadre pour l'aménagement et le développement du territoire, en cours d'adoption», a conclu le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux.

Notons que cette cérémonie s'est déroulée en présence des corps constitués nationaux, ainsi que des dignitaires du département.

Josiane Mambou Loukoula



Le chef de l'État et son épouse entourés du ministre Jean Jacques Bouya et du préfet André Ovu

construits : 14 postes de transformation moyenne et basse tension ; l'éclairage constitué de 400 luminaires sur poteau bois, 100 luminaires sur candélabres pour le boulevard et 200 autres luminaires solaires. Un poste de 30/20KV sera construit dans l'optique de recevoir le courant de Moukoulou. La ville de Sibiti sera également dotée d'un système d'adduction d'eau potable, grâce à la réhabilitation de sept forages. D'autres nouveaux équipements sont en préparation. Il s'agit notamment de la construction de forages d'une capacité de 120 m³/h assortis d'un ouvrage de stockage de 500 m³. La longueur du réseau d'adduction d'eau quant à elle, passe de 30 à 45 km, après extension. Au terme du

fecture et du conseil départemental ; ainsi que des résidences du préfet, du président du conseil départemental ; la construction et l'équipement des hôtels de ville de Sibiti, Komono et Zanaga ainsi que des résidences des administrateurs maires et des secrétaires généraux. Sont également mis en œuvre : la construction d'un marche moderne à étage ; la construction de la gare routière ; la construction du tribunal de grande instance et de la maison d'arrêt de Sibiti, ainsi que le logement du régisseur ; la construction des casernes militaires ; et la construction des systèmes d'électrification et d'adduction d'eau potable des chefs-lieux de district de Komono, Zanaga, Babama et

et des logements de fonction. Seront également intégrés d'autres projets initiés par le conseil départemental.

Cependant, pour les projets grands travaux, les pourcentages d'attribution sont observés à l'échelle du département. Sur un total de 31 projets, 29 ont reçu les adjudications requises. Ainsi, sont comprises 42,2% d'entreprises européennes, 40% asiatiques et 19,7% congolaises.

Concernant les projets dits préfectoraux, sur les 107 projets retenus, 27 adjudications ont été passées. «Une série de grands projets de développement et d'aménagement du territoire, notamment les routes interurbaines, non-inscrites au programme de la municipalisa-

«La municipalisation, une solution au problème d'infrastructures sanitaires»

Le directeur départemental de la Santé du département de la Lékoumou, Jean Raoul Chocolat, a partagé cet optimisme dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Selon Jean Raoul Chocolat, la politique gouvernementale, actuellement en cours de réalisation, consistant à doter chaque chef-lieu de département du pays d'un hôpital général constitue une grande avancée. «La construction en cours d'un hôpital général dans le chef-lieu du département de la Lékoumou Sibiti, suivie de la construction ou de la réhabili-

tation de plusieurs hôpitaux de base et de divers centres intégrés dans de nombreuses localités du département, mettra fin à l'évacuation des malades vers les grandes villes», a-t-il déclaré.

Il a expliqué que tous les programmes spécifiques de santé décidés par le gouvernement de la République — la prise en charge gratuite des cas de paludisme des enfants âgés de 0 à 15 ans et des femmes enceintes, la gratuité de la césarienne, la distribution gratuite des antirétroviraux et des anti-tuberculeux — s'appliquaient rigoureusement dans le dépar-



Jean Raoul Chocolat

tement de la Lékoumou. «Le département de la Lékoumou est composé de 20% de populations autochtones, dépourvues des moyens. La politique de gratuité est donc menée avec beaucoup plus de vigueur, car il faut tout mettre à leur disposition. Ces populations bénéficient de quatre campagnes médicales de prise en charge gratuite par année grâce à une stratégie avancée dans les lieux où ils vivent», a-t-il poursuivi.

Cependant, il a souligné l'insuffisance et le vieillissement du personnel soignant qui ca-

ractérise ce département. «Quatre médecins au total pour tout le département, c'est insuffisant. Il nous faut donc mettre en place des stratégies variées pour atteindre et soigner toute la population», a-t-il souligné.

Notons que le département de la Lékoumou, dont la population est estimée à environ 177 000 habitants, bénéficie d'une bonne couverture sanitaire. Avant le démarrage des travaux de la municipalisation, il se caractérisait aussi par la vétusté de ses infrastructures sanitaires.

Séverin Ibara



Heineken[®]
open your world



UEFA
**CHAMPIONS
LEAGUE**[®]



— EN ROUTE POUR LA —
FINALE



Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

☐ «Le chemin vers le développement durable et une vie plus digne passe par la lutte contre la pauvreté.»

Li Keqiang, Premier ministre chinois, interview publiée dans Les Dépêches de Brazzaville n°2005 du 5 mai 2014

☐ «La transhumance (politique) a un caractère hideux, nauséabond et insupportable. Cela est une trahison. C'est irrespectueux vis-à-vis des électeurs et de la morale.»

Mody Niang, Sénégal, ancien inspecteur de l'éducation, Le Soleil du 5 mai 2014

☐ «S'il y a un pays de l'ancienne Afrique équatoriale où la France n'a jamais cessé d'intervenir militairement et politiquement, c'est bien la Centrafrique. Ce qui explique en partie la vulnérabilité extrême de ces pays, c'est l'identification des acteurs politiques à leurs ethnies, un phénomène prégnant dans les pays dominés, souffrant d'un déficit total d'éducation citoyenne et politique.»

Darline Cothière, directrice de la Maison des journalistes (MDJ), rsf.org, 3 juillet 2012

☐ «La démocratie est l'arme de ceux qui n'ont ni la force ni l'argent de leur côté. Pour que la démocratie soit l'affaire de tous, le pouvoir ne peut être concentré dans les mains de quelques-uns.»

Barbara Romagnan, députée Parti socialiste français, L'Humanité.fr, 14 avril 2014

☐ «Ce sont les citoyens qui possèdent la meilleure vision du problème social et de sa résolution, encore faut-il qu'ils disposent d'un cadre où ils peuvent se mêler de l'organisation de leur vie»

Maurice Vigier, militant syndicaliste et associatif, Front de gauche www.humanite.fr, 14 avril 2014

☐ «Il y a une loi que les responsables politiques ne doivent pas ignorer : plus un pays est socio-économiquement inégalitaire, plus les problèmes de santé - et de violence - sont aigus»

Albert Levy, France, architecte-urbaniste et chercheur, France, Libération, 1^{er} mai 2014

Séminaires de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements ;
- Les documents commerciaux
- La gestion des stocks et des magasins de stockage;
- La distribution ;
- La gestion des transports ;
- Les conventions internationales de vente ou incoterms.

Début : 13 Mai 2014 Durée : 2 semaines

LE TRANSIT

- Les régimes douaniers
- La déclaration en douane
- Les documents d'import/export et les services concernés
- Le fret maritime, aérien, routier, ... et les droits et taxes
- Le calcul de la valeur en douane et les positions tarifaires
- Les professions liées au transit (déclarant, acconiers, etc.)

Début : 14 Mai 2014 Durée : 2 semaines

Coût : 35 000 Frs + 1 marker Non permanent/par séminaire
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes
AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit), à l'étage.
Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

STATUT DES AGENTS DE SANTÉ

Le ministère des Finances accusé de lenteur

À l'origine de cette accusation, le bureau exécutif du syndicat des travailleurs de la santé Dynamique santé action (Dysac), présidé par Roger Rutch Nazaire Issié qui s'est réuni le week-end dernier au Laboratoire national de santé publique.

Les membres du bureau ont manifesté leur mécontentement quant à la lenteur constatée dans l'application des textes harmonisant le statut particulier des agents de la santé, institué depuis l'année dernière par le président de la République.

Outre cette question qu'il juge capitale, le bureau a examiné les problèmes freinant l'évolution normale de la vie administrative et professionnelle des travailleurs de la santé ainsi que des organismes sous tutelle, notamment : l'impact des réformes intervenues au sein du ministère de la Santé; la gestion des ressources humaines ; le retard dans la prise en charge des agents de la santé par le ministère des Finances ; leur recrutement dans la Fonction publique ; la structuration à Brazzaville et à l'intérieur du pays ; le

manque de dialogue entre le ministre de la Santé et le syndicat. «Le manque des textes d'application lié au statut particulier des agents de la santé, obtenu grâce à la volonté du chef de l'État, est dû à la lenteur administrative expressément entretenue par le ministère des Finances. Cette léthargie fait que certains agents attendent depuis sept mois leurs salaires et rappels de solde. Avec les réformes intervenues dans

«Cette léthargie fait que certains agents attendent depuis sept mois leurs salaires et rappels de solde. Avec les réformes intervenues dans notre ministère, qui s'est doté d'un nouvel organigramme depuis le 31 décembre 2013, cela devrait se faire en urgence : plusieurs cadres du ministère sont mis volontairement en chômage technique par le ministère après une formation ou après avoir été relevés de leurs fonctions»

notre ministère, qui s'est doté d'un nouvel organigramme depuis le 31 décembre 2013, cela devrait se faire en urgence : plusieurs cadres du ministère sont mis volontairement en chômage technique par le ministère après une formation ou après avoir été relevés de leurs fonctions», a indiqué le président de la Dysac, précisant que l'objectif de la réunion était de pousser à l'action les différents services responsables

de diligenter les dossiers. Par ailleurs, pour la Dysac, le manque de plan de développement des ressources humaines au sein du ministère traduit à l'évidence une mauvaise politique de prévision et de gestion du personnel de santé.

«Le bureau de la Dysac sollicite la diligence dans les dossiers de recrutement des agents de la santé identifiés à la DGAR et à la DARH afin de les transmettre à

la Fonction publique. L'autre problème est que plusieurs agents de santé ne bénéficient pas de prime de garde et de permanence. Ce blocage est toujours occasionné par le ministère des Finances», a conclu le bureau avant de saluer le courage du ministre de la Santé qui aurait reconnu beaucoup des faits décriés par le syndicat devant le Parlement.

Rock Ngassakys

GÉNÉRATION VISION SANTÉ PLUS

Échanges et formation sur les analyses biomédicales

Une journée technique axée sur les prélèvements des examens de laboratoire a été organisée, le 3 mai à l'hôpital de base de Bacongo, à l'intention des auxiliaires biomédicaux.

L'association humanitaire visait lors de cette journée, à faire connaître, entre autres, les différents prélèvements dont les laborantins sont en droit de rendre les résultats dans les normes. Dans un long exposé présenté devant un large auditoire, l'orateur principal, le président de l'ONG Génération Vision Santé Plus, Fidèle Mambouéné, a présenté schématiquement quelques moyens techniques qui existent et que le laborantin pourrait utiliser demain dans la réalisation des examens. Des moyens qui vont non seulement améliorer la qualité des résultats, mais vont aussi contraindre les exécutants à s'entourer de

précaution. Par exemple, une goutte épaisse doit être rendue dans les normes. Quand c'est négatif, il faut que ça soit négatif. Quand c'est positif, il faut préciser positif. La grande recommandation est : la goutte épaisse doit se faire au niveau des capillaires, non pas sur la grande circulation. De même, dans le prélèvement vaginal, il faut que le laborantin dise, s'il y a une infection ou pas. Au lieu de donner des résultats ni chaud, ni froid, comme on dit l'à peu près. Il y a des conditions : la femme ne doit pas faire de bain intime ni avoir de rapport sexuel avant cet examen. Les deux endroits pour prélever sont : vaginal et endocervical.

Concernant le prélèvement d'urine, ce qu'il faut faire : prendre le savon, nettoyer son vagin, sa vulve, les petites lèvres et les grosses lèvres, les sécher avec du papier hygiénique, ensuite

uriner ; ne pas prendre le premier jet, prendre au milieu. Chez l'enfant, utiliser une poche urinaire (...). Ainsi, sur l'utilisation des tubes de prélèvement, la numérisation doit être prélevée dans un tube violet, une glycémie dans un tube à bouchon rouge, etc. Il faut communiquer aux malades de ne pas trop remuer les tubes, cela perturbe les résultats. «L'État doit faire des efforts pour mettre à la disposition des laboratoires des tubes vaquaitainer et des aiguilles vaquaitainer, parce que lorsque le prélèvement est mal effectué, les résultats aussi sont erronés. Un bon prélèvement = bon diagnostic = bon traitement. Un mauvais prélèvement = résultat erroné = mauvais traitement. Voilà le cycle qu'il faudra respecter», a recommandé Fidèle Mambouéné.

Guillaume Ondzé

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP06	Suivi et contrôle d'exécution des marchés publics	5 jours	09 au 13 juin 2014
FF3	Gestion de la fiscalité de la paie	3 jours	10 au 12 juin 2014
EP10	Gestion de bureau et administration pour assistants administratifs et secrétaires de direction	4 jours	16 au 19 juin 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	15 jours	16 juin au 04 juillet 2014
GMP05	Gestion des délais dans l'exécution des contrats des marchés publics : élaboration et suivi du plan de passation des marchés	5 jours	23 au 27 juin 2014



CONGO-PNUD

Un partenariat pour l'insertion de 300 jeunes

Le plan de travail annuel visant à la formation et l'insertion de 300 jeunes à Brazzaville, à Pointe-Noire et dans le département de la Lékoumou, a été signé le 6 mai, entre le directeur général de la formation qualifiante et de l'emploi, Auxence Léonard Okombi, et le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Eloi Kouadio IV.

Ce plan s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la promotion de l'emploi en République du Congo. Il vise à valider : la politique nationale de l'emploi et son plan d'action ; l'évaluation des besoins en main-d'œuvre qualifiée dans les entreprises du secteur moderne ; et la publication de l'annuaire statistique de l'emploi.

Le projet est financé par le

Congo et le Pnud pour un budget prévisionnel de 749.636.000 FCFA, en vue de contribuer à la réduction du chômage des jeunes. Au total, 300 jeunes seront formés dont 150 à Brazzaville et Pointe-Noire dans les métiers du textile et des services, et 150 dans la production agro-pastorale dans la Lékoumou.

Le plan du travail annuel sera mis en œuvre par la direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi. Il sera suivi et évalué sur la procédure et les engagements du gouvernement et du Pnud, dans le plan d'action pour la mise en œuvre du programme pays 2014-2018.

«Ce plan est l'aboutissement ultime de tout le processus de planification et de programmation entre le Pnud et le gouvernement», a expliqué le représentant résident du Pnud au Congo. Et de poursuivre: «Il

contribue à la réduction du chômage au niveau national ; à l'amélioration de l'indice de développement humain du Congo, en s'inscrivant dans la dynamique de sécurité humaine visant à promouvoir des emplois en milieu urbain et rural.» Au terme de ses propos, Eloi Kouadio IV a émis le vœu que les deux parties signataires du plan de travail annuel assument leurs responsabilités sur ce partenariat signé devant les autorités.

Après la signature des documents, le directeur général de la formation qualifiante et de l'emploi, Auxence Léonard Okombi, a rappelé que cet accord était aligné sur les priorités du gouvernement, définies dans le plan national de développement 2012-2016 en son pilier 2, qui vise à renforcer et valoriser les ressources humaines.

Lydie Gisèle Oko

ÉDUCATION

Des pays africains s'allient au projet Terre d'école

Claude Sebag, vice-président de ce projet l'a annoncé au cours d'un direct, le 02 mai, sur la télévision nationale congolaise. Il a cité notamment le Maroc, le Bénin, l'Éthiopie et bien d'autres pays africains qui se disent intéressés.

Le projet Terre d'école donne la priorité à l'avenir de l'enfant africain en général et congolais en particulier. Il poursuit trois objectifs : le respect de l'environnement, l'appropriation d'attitudes pro-actrices de l'environnement et l'auto-suffisance alimentaire. Le projet approuve également, la reconstruction du bien-être durable, l'éco-citoyenneté auprès des enfants, adolescents et adultes ainsi qu'une pédagogie innovante où l'épanouissement scolaire et l'éco-citoyenneté occupent une place centrale. «La création du projet Terre d'école est inspirée par le président Denis Sassou N'Guesso qui, il y a quelques années, avait lancé le projet : "une école un champ". Nous avons retravaillé ce projet avec des experts pour donner une orientation mais en gardant l'âme. L'origine est là, elle est africaine à la base» explique Claude Sebag, vice-président du projet Terre d'école.

Les activités proposées par le projet visent à favoriser, d'une part, des apprentissages basés sur la liberté individuelle d'entreprendre, d'explorer et d'expé-

rience) et, d'autre part, sur la coopération et le partage. En plus de l'utilisation d'un matériel concret permettant l'expérimentation des cinq sens, les activités pédagogiques sont intégrées à l'environnement naturel et menées en partenariat avec les populations locales. Le projet va initier des structures dotées d'une ferme et d'un jardin éducatif. Le développement durable, l'agronomie, la maîtrise de la nature et la découverte des langues ainsi que le multiculturalisme sont privilégiés par le projet. «Il faut former nos enfants à un savoir universel. L'enseignant est encore utile. C'est pour cela que Terre d'école encourage aussi l'éducation au numérique des enfants», déclare François Durpaire. Et, le conseiller du chef de l'État, Louis Bakabadio, d'ajouter : «L'ambition du projet épouse également les aspirations du président qui voudrait que chaque enfant congolais ait un cartable numérique et que chaque cartable numérique soit connecté. Et à l'enfant, de démultiplier son savoir-faire ainsi que son savoir-être.»

Pour consolider le projet, dès l'an 2000, les premières écoles vont voir le jour à travers plusieurs pays d'Afrique et du monde. À Brazzaville par exemple, le projet concerne six cent élèves et trois cycles.

Fortuné Ibara

Avis d'achat de terrain

La société SINOHYDRO veut acheter une parcelle de terrain.

Ce terrain doit se situer dans les communes de Poto-Poto, de Ouenzé, de Moungali ou à Diata. La superficie doit être environ 2000-3000 m². Tous les dossiers du terrain doivent être complets. Autour de ce terrain, qu'il y ait un bon environnement et une bonne circulation des véhicules. Il est préférable qu'il n'y ait pas de bâtiments sur ce terrain.

Pour les personnes intéressées, veuillez prendre contact avec M. Louis, le coordinateur de la société.

Tel: 056200025 / 065175316

Email: zhanggengyang225@163.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /ARMP/2014

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

1.L'autorité de régulation des marchés publics a obtenu de l'Etat congolais dans le cadre de son budget d'investissement, des fonds, afin de financer les activités d'amélioration du système de passation des marchés publics, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché : Réalisation de l'audit du système informatique de l'Autorité de régulation des marchés publics.

2.Qualifications du consultant

Le consultant doit être une firme disposant d'au moins 5 années d'expérience en matière d'audit des systèmes informatiques.

L'équipe d'auditeurs nécessaire pour cette mission sera composée d'un Directeur de mission, assumant la responsabilité finale de l'audit, et d'une équipe d'audit présentant une combinaison appropriée d'auditeurs disposant des qualifications et de l'expérience précisées dans les termes de référence de la mission.

3.Etendue des prestations

La mission du consultant se déroulera en deux phases :

- La première phase sera consacrée à l'audit proprement dit du système ;
- La seconde consistera en l'assistance dans la mise en œuvre des recommandations de l'audit.

3.1.L'audit du système

Dans cette phase le consultant aura pour mission :

- L'analyse de l'environnement interne et externe du système d'information
- L'évaluation du système de contrôle interne mise en place par la fonction informatique ;
- L'examen des applications et processus métiers ;
- L'examen de la sécurité physique de la salle informatique et des locaux de répartition réseau ;
- L'examen du plan de secours informatique ;
- L'analyse des performances des systèmes informatiques et de contrôle ;

-La formulation des recommandations pour la correction des faiblesses identifiées.

Au terme de la mission, le consultant produira un rapport d'audit, contenant les constats, les risques identifiés, l'état des contrôles en place et les recommandations.

3.2.Accompagnement de l'ARMP dans la mise en œuvre du plan d'action issu de l'audit

Dans la seconde phase de la mission, le consultant appuiera l'ARMP dans la réalisation du plan de modernisation de son infrastructure informatique tel que défini par l'audit.

4.Durée et lieu de la mission

Dans sa première phase, la mission se déroulera à Brazzaville, République du Congo dans les locaux de l'ARMP situés au Centre-ville, rue Alfred fourneaux pendant 21 jours.

Le dossier de manifestation d'intérêt devra être déposé sous plis fermé portant la mention «MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /ARMP/2014 relatif au Recrutement d'un cabinet pour l'audit du système d'information de l'Autorité de régulation des marchés publics» au plus tard le : Lundi 19 mai 2014 à 17 heures précises.

5.Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse et aux heures ci-dessous :

Adresse :

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
Rue Alfred FOURNEAUX, Centre-Ville
BRAZZAVILLE

Tél. :

E-mail :

Heures : 8 h 00 à 12h le matin et, 14 h 00 à 17 h 00 l'après-midi, du lundi au vendredi.

Fait à Brazzaville, le 5 mai 2014

Le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Mar-

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tel.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

☑ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

☑ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tel.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



LIBRE PROPOS

Congo-Brazzaville : repenser la politique de l'immigration

Depuis l'indépendance, le Congo-Brazzaville n'a jamais conçu une véritable politique de l'immigration qui intègre les enjeux de la mondialisation. Les rares textes qui existent ne sont pas appliqués.



Avec notre voisin d'en face, la République démocratique du Congo, qui est un sous-continent, il n'y a jamais eu un schéma clair d'immigration qui prenne en compte les intérêts de chaque pays. Ce sont plutôt les migrants qui dictent leur volonté. Entre les deux pays les relations ont connu des hauts et des bas au cours de l'Histoire. Comme un volcan, il y a des périodes d'activité et des périodes d'accalmie. L'opération «Mbata ya bakolo» risque d'être un épisode éphémère parmi tant d'autres. Je crois que le moment est venu de demander au ministère de l'Intérieur de proposer au gouvernement une politique cohérente pour combler ce vide.

Quelle devrait être l'ossature d'une telle politique ?

Chacun doit comprendre que le 21^e siècle est le siècle de la migration. Nous devons nous préparer à faire face à des menaces extérieures. Les dirigeants doivent prendre des mesures appropriées pour protéger notre peuple contre ces menaces.

Déjà en 1995, une étude révélait que, dans vingt ans, l'immigration des ressortissants de la RDC menacerait les équilibres sociaux : le seuil de tolérance étant fixé à 6% de l'ensemble de la population. En 2014, nous nous situons pratiquement 20 ans après cette projection. Aujourd'hui, ce seuil de tolérance a été rompu. En effet, un membre du gouvernement de la RDC a confié que 40.000 sujets de la RDC expulsés ne représentent que 5 à 8% des ressortissants de la RDC basés en République du Congo. Ce qui veut dire, en clair, que plus de 90% des ressortissants de la RDC se trouvent encore en République du Congo, c'est-à-dire près de 400.000.

Ces chiffres sont bien sûr à relativiser puisque d'autres études font état de ce que la proportion des étrangers au Congo-Brazzaville représenterait 40% de la population totale. Même si aucune statistique nationale ne permet la comparaison, c'est un problème à prendre au sérieux car ce qui se passe n'est que le reflet d'un volcan qui respire et dont les signaux devraient nous interpeller tous.

En 2000, j'attirais déjà l'attention des gouvernants sur le fait que dans les années à venir le Congo devrait se préparer à faire face à une immigration massive pour trois raisons essentielles : un accroissement des ressources dans notre pays, la fermeture des frontières en Europe et le mythe que suscite notre pays en Afrique de l'Ouest (le Congo est toujours considéré depuis la nuit des temps comme un eldorado).

S'il s'avère effectivement que les statistiques avancées sont vraies, nous ne serions pas loin de vivre une situation où les Congolais seront étrangers dans leur propre pays. C'est-à-dire le nombre d'étrangers sera supérieur à celui des nationaux. Les rôles seraient ainsi inversés. Souvent, on occulte la réalité en se laissant endormir derrière l'idée que « nous sommes un seul peuple, le fleuve Congo n'est pas une frontière mais un boulevard, Brazzaville et Kinshasa sont les deux capitales les plus rapprochées au monde, etc. »

Mais il ne demeure pas moins vrai que nous sommes l'État congolais. Voilà où nous a conduits cette politique laxiste. Nous devons cesser avec le pilotage à vue pour commencer à engager une réflexion sérieuse et responsable sur la mise en place des outils nouveaux qui puissent nous permettre de scruter périodiquement l'horizon. Ainsi, la création d'un Centre national d'études stratégiques (CNES) peut renforcer nos capacités dans le domaine de la prospective.

Comme pour paraphraser Michel Rocard, le Congo ne peut pas accueillir toute la misère du monde. Notre hospitalité légendaire, l'abondance de nos ressources... peuvent se retourner contre nous-mêmes si on n'y prend garde. Nous devons donc veiller à préserver la souveraineté de notre pays car les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. On doit exiger des papiers à tous les étrangers qui entrent au Congo. L'objectif ici n'est pas de savoir qui possède les papiers mais de vérifier ce que les uns et les autres viennent faire en République du Congo. Est-ce que l'activité qu'on vient y déployer intéresse notre pays ? Ce sont toutes ces questions qui doivent conditionner l'octroi des papiers et commander notre politique d'immigration.

Professeur Anacleit Tsomambet

Erratum

Dans notre livraison du 05 mai 2014, nous avons écrit que « L'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo a remis, le 30 avril à Brazzaville, des médicaments et des motos au Programme national de lutte contre la drépanocytose... »
Il s'agit plutôt du Programme national de lutte contre l'onchocercose.

COOPÉRATION

La Chine identifie six domaines prioritaires avec l'Afrique

En visite à Addis Abeba, en Ethiopie où il est arrivé lundi pour une visite officielle, le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a proposé que la Chine et l'Afrique boostent leur collaboration dans l'industrie, les finances, la réduction de la pauvreté, la protection écologique, les échanges humains, la paix et la sécurité afin de créer une version améliorée de leur coopération.

Li a présenté la proposition dans un discours prononcé au siège de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba, dans lequel il a parlé de la politique de la Chine sur l'Afrique et réaffirmé l'engagement de Beijing pour approfondir davantage le partenariat de coopération Chine-Afrique.

Augmenter le volume commercial à 400 milliards de dollars

Il a fait remarquer la croissance rapide du commerce sino-africain au cours des dernières années, qui s'élevait à 210,2 milliards de dollars en 2013, appelant les deux parties à élever le volume commercial à 400 milliards de dollars d'ici 2020.

La Chine est prête à étendre la coopération avec l'Afrique dans les domaines de la construction des routes, des chemins de fer, des télécommunications, des réseaux électriques et d'autres infrastructures, afin d'aider le continent à réaliser l'interconnexion régionale, a-t-il affirmé, ajoutant que Beijing encourage les entreprises chinoises à former des joint-ventures avec leurs homologues africains pour améliorer l'industrie aéronautique africaine. Le Premier ministre chinois a également évoqué le rêve de connecter les capitales africaines avec des chemins de fer haute-vitesse,

déclarant que la Chine est prête à utiliser ses technologies de pointe dans ce domaine pour aider l'Afrique à faire de ce rêve une réalité.

2000 techniciens agricoles à former

Dans le domaine financier, M. Li a déclaré que la Chine a décidé de débloquer 10 milliards de dollars supplémentaires pour porter les prêts pour les pays africains à 30 milliards de dollars, et d'augmenter le fonds de développement Chine-Afrique de deux milliards de dollars à cinq milliards de dollars.

En ce qui concerne la réduction de la pauvreté, la Chine envisage de former 2.000 techniciens agricoles et managers africains dans les cinq prochaines années.

Quant à la protection écologique, elle est la responsabilité de toute l'humanité, a souligné le premier ministre, affirmant que le gouvernement chinois allait consacrer 10 millions de dollars à la préservation de la vie sauvage en Afrique et promouvoir les recherches conjointes dans la protection de la biodiversité, la prévention et le contrôle de la désertification, et la promotion de l'agriculture moderne.

18.000 bourses aux Africains

Dans le domaine des échanges humains, M. Li a rappelé le plan des talents africains du gouvernement chinois, qui consiste entre autres à accorder 18.000 bourses gouvernementales aux pays africains et à les aider à former 30.000 professionnels différents.

Concernant la paix et la sécurité, M. Li a expliqué que la Chine soutient les efforts de l'Afrique pour résoudre ses problèmes de manière africaine et

renforcer les capacités dans le maintien de la paix, le combat contre le terrorisme et la lutte contre la piraterie.

La Chine, a-t-il ajouté, offrira au Soudan du Sud 50 millions de yuans supplémentaires (environ huit millions de dollars) d'aide humanitaire pour enrayer la crise humanitaire dans ce jeune pays africain.

Les quatre principes de la coopération

M. Li a par ailleurs insisté sur quatre principes pour l'approfondissement de la coopération sino-africaine, à savoir se traiter sincèrement et d'égal à égal, consolider la solidarité et la confiance mutuelles, oeuvrer conjointement pour le développement inclusif, et promouvoir l'innovation de la coopération pratique.

Qualifiant l'Afrique d'un pôle dans la politique internationale, la croissance économique mondiale et la civilisation humaine, M. Li a souligné le grand respect de la Chine pour le peuple africain et sa conviction ferme sur la belle perspective du continent.

Les relations entre la Chine et l'Afrique se caractérisent par la sincérité, l'amitié, le respect mutuel, l'égalité et le bénéfice mutuel, comme l'a résumé le président chinois Xi Jinping lors de sa visite en Afrique l'année dernière, a indiqué M. Li.

Prenant la parole, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a déclaré que l'Afrique et la Chine ont pris des engagements communs pour un destin commun, et que l'Afrique est prête à travailler avec la Chine pour la réduction de la pauvreté et la modernisation.

Xinhua

COMMÉMORATION DE L'ESCLAVAGE À PARIS

Le CRAN appelle à la mobilisation pour le 10 mai

Le Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN) organise le samedi 10 mai à Paris, place de la Sorbonne, une matinée de mobilisation à l'occasion de la journée de commémoration de l'esclavage et de son abolition instituée en France depuis 2006.

Le samedi 10 mai de 9h à 12h, le CRAN organise avec le Comité du 10-Mai et les syndicats Sud solidaires et la CGT, un rassemblement à l'occasion de la journée de commémoration de l'esclavage et de son abolition. L'organisation entend porter l'accent sur la question des réparations liées à l'esclavage et à la traite négrière que la France, par la voie de sa représentation nationale, avait reconnu comme un crime contre l'humanité le 10 mai 2001, suite à l'adoption de la loi dite Taubira. La loi porte en effet le nom de l'actuelle

ministre de la Justice française, qui avait défendu ce texte devant le Parlement alors qu'elle était députée de la Guyane en 2001.

La commémoration sera ponctuée de discours mais aussi de déclamations poétiques, de slam et présentera une exposition sur l'esclavage. Elle sera clôturée par une conférence de presse au cours de laquelle les responsables du CRAN feront le point sur les actions judiciaires en cours contre les institutions et entreprises françaises ayant profité de la traite négrière et de l'esclavage. Sera évoquée, entre autres, la plainte déposée contre la société Spie Batignolles, survivance de la compagnie qui a réalisé les travaux de construction de la ligne du chemin de fer Congo-Océan en ayant massivement recours au travail forcé, dont le procès doit s'ouvrir le 4 juin prochain. La conférence de presse sera égale-

ment l'occasion d'annoncer d'autres actions en direction d'institutions financières ou de grandes familles françaises qui se sont enrichies grâce à la traite transatlantique.

La traite négrière, abolie en France en 1815, s'est poursuivie de façon illégale jusqu'à l'abolition de l'esclavage dans le pays et ses colonies en 1848. On estime à quinze millions le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants victimes de la traite transatlantique des esclaves qui a perduré plus de quatre cents ans (du XV^e au XIX^e siècle). Plus de deux millions de personnes ont été embarquées depuis le port de Loango par les Portugais, les Hollandais, les Français et les Anglais vers, notamment, le Brésil, le Vénézuéla, le sud-est des États-Unis (Louisiane et Virginie), Saint-Domingue et Cuba.

Rose-Marie Bouboutou

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SO-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
 Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.
 Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.
 www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

**Pointe-noire
Paris**

6 rotations par semaine

3 vols directs
Mardi, Vendredi et Dimanche

3 vols via Brazzaville
Lundi, Mercredi et Vendredi

ECAir
Blevez-vous chez vous.

www.flyecair.com | 242 065 02 05 09 (Congo)
 relationsclients@flyecair.com | 33 1 78 77 78 77 (France)

TerraTech
le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDRE IMMEUBLE C.N.S.S, CITY-CENTER
 CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO
 Tel: +242 05 381 34 34/ 06 381 34 34 Courriel : info@terratech-cg.com Web : info@terratech-cg.com

Revendeur agréé **acer**

Spéciale Promo > Acer Aspire E1-570

Spécificités

- Processeur Intel Core i5-3337U
1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- French keyboard, Windows 7
- Microsoft Office 2010
- DVD-Super Multi DL drive

Prix : 429.000 TTC

acer hp DELL TOSHIBA Leading Innovation! Microsoft APC by Schneider Electric iPad SAMSUNG SONY lenovo Genius Fujitsu

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES
 (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion Spéciale

Onduleur APC 650 VA

Prix : 55.000 TTC

Cartouche HP 21 N/C

Prix : 13.500 TTC

Cartouche HP 122 N/C

Prix : 8.500 TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050
A 49.000 TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

acer hp DELL TOSHIBA Leading Innovation! Microsoft APC by Schneider Electric iPad SAMSUNG SONY lenovo Genius Fujitsu

INTERVIEW

Jean Marie Aniélé, meilleur manager africain d'entreprise publique

Le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a reçu, le 30 avril 2014 à Abidjan en Côte d'Ivoire, le Grand Prix de meilleur manager d'entreprise publique. Une distinction intervenue à l'occasion de la 5^e édition de la soirée des «Bâtisseurs de l'économie africaine». Il a accordé un entretien aux *Dépêches de Brazzaville*.

Les Dépêches de Brazzaville : vous venez d'être distingué meilleur manager africain d'entreprise publique, quels sentiments ressentez-vous après cette distinction?

Jean Marie Aniélé : Je suis heureux et fier d'avoir été honoré par les Bâtisseurs de l'économie africaine. Je saisis cette occasion pour traduire ma gratitude au président Denis Sassou N'Guesso qui ne cesse de nous accompagner dans la construction du Port autonome de Pointe-Noire. D'ailleurs, avec les baillleurs de fonds, il vient de nous doter d'un fonds de 450 milliards FCFA pour exécuter le Programme d'investissements prioritaires du Port autonome de Pointe-Noire. Ce prix est impor-

la commission de l'Union africaine a tenu le langage de la dignité sur l'Afrique. Elle a notamment invité les hommes d'affaires et les pays qui veulent entreprendre sur le continent à venir investir mais dans le cadre exclusif d'un partenariat gagnant-gagnant. Il est de plus en plus question d'un développement inclusif et non plus du commerce des matières premières qui servent le développement des pays du Nord. L'Afrique enregistre un fort taux de croissance mais il faut que les populations ressentent les effets de cette croissance sur leur vie et leur assure un bien-être. Au forum de Bruxelles, sur les nouvelles relations entre l'Europe et l'Afrique, des pistes de réflexions ont été ouvertes, notamment dans le domaine des transports et des PME pour créer des emplois afin de lutter contre le chômage des jeunes. Des espoirs réels existent donc à partir des données économiques de l'Afrique.

LDB : Vous êtes directeur général du Port autonome de Pointe-Noire depuis près de quinze ans et l'entreprise, de l'avis de tous, est en plein essor. Peut-on connaître les secrets de ce succès?

chent les ports maritimes des territoires sans littoral, tout en assurant une meilleure performance de ces derniers. J'ai été aussi le premier à diriger l'association de gestion des Ports d'Afrique de l'Ouest et du centre (AGPAOC) et de l'association panafricaine de coopération portuaire (APCP), créée sous l'égide de l'Union africaine. Elle a tenu récemment sa dernière conférence à Brazzaville. Ce sont des tribunes où nous partageons nos expériences et projetons nos visions et arrêtons des stratégies pour mieux servir l'économie africaine à travers des économies nationales fortes parce qu'encadrées par des règles de bonne gouvernance, gage du développement du continent.

LDB : En quoi repose la force du Port autonome de Pointe-Noire qui est en train de redonner au Congo son lustre d'antan de porte océane de l'Afrique Centrale?

JMA : Le port autonome de Pointe-Noire est un vieux port. Il a été construit dans les années 1930 par les colons. C'est un port en eau profonde. Il est relié au fleuve sur 500 km. Cette capacité lui permettait, pendant la colonisation, de desservir tout l'hinterland. C'était donc le port de toute cette région comprenant le Gabon, la Centrafrique et le Congo. Avec les indépendances, le réseau multimodal s'est étranglé. Le Gabon a pris le pétrole, le Congo, le chemin de fer et la Centrafrique, le fleuve. Le port de Pointe-Noire a perdu sa vocation régionale et est devenu national. Il a fallu le réhabiliter pour qu'il redeviene cette porte océane de l'Afrique centrale. Nous faisons beaucoup de transbordement au point que les pays comme le Rwanda et le Burundi peuvent être desservis par notre port. La grande difficulté, c'est le manque d'infrastructures adéquates de transports. La Banque africaine de développement (BAD) va financer la construction d'un pont reliant Brazzaville à Kinshasa d'un coût de 11 milliards. Notre situation géographique privilégiée fait de notre port un grand passage qui conduit vers l'Océan atlantique pour utiliser le canal de Panama et permet de naviguer d'Est en Ouest vers le Pacifique. Ce positionnement permet aux armateurs de faire de ce port, un port d'éclatement pour l'Amérique, pour le range nord européen à l'exemple d'Algésiras en Méditerranée. Nous avons aussi des marchés avec l'Asie. Nous ambitionnons donc de draguer le port de 16 mètres contre 15 mètres de tirant d'eau pour le port de Singapour afin de pouvoir accueillir des navires d'une capacité de 14 000 conteneurs équivalent à 20 pieds.



Jean Marie Aniélé

Comme vous le constatez, le Port autonome de Pointe-Noire s'affirme incontestablement comme une administration performante qui tire l'économie congolaise vers le haut en harmonie avec la vision du chef de l'État de moderniser le pays par des infrastructures viables et performantes.

Qui est Jean-Marie Aniélé?

Marin de formation et passionné de la mer, Jean-Marie Aniélé a su imprimer au Port autonome de Pointe-Noire une politique volontariste de développement, menée sur la base d'un ambitieux programme de modernisation en parfaite symbiose avec la vision du président Denis Sassou N'Guesso. Depuis quelques années, ce port en eau profonde, dans le cadre de son Programme d'investissements prioritaires, s'arrime de mieux en mieux aux normes de qualité et de gestion qui ont forgé la réputation et l'importance des grands ports. Officier de marine avec grade de Capitaine de vaisseau, Jean-Marie Aniélé est un ancien élève de l'École Général Leclerc de Brazzaville et des classes préparatoires d'entrée dans les grandes écoles (Maths Sup-Maths Spéciales), Lycée Dumont d'Urville-Toulon (France). Nanti d'un DEA de Relations Internationales de l'Université de Paris-1 Sorbonne, Jean-Marie Aniélé entrera de plain-pied dans le secteur maritime et portuaire à travers diverses formations dans les ports français. De son passage à l'Institut portuaire d'enseignement et de Recherche (IPER) du Havre, il en sortira diplômé des cours supérieurs. De retour au Congo, il sera détaché au Port de Pointe-Noire en 1990. À la tête du Port autonome de Pointe-Noire depuis près de quinze ans, l'ancien président de l'AGPAOC et de l'APCP est reconnu comme un manager audacieux, intelligent et intègre, qui suscite dans tous les milieux respect et admiration.



Michel Russel Lohore, promoteur des Bâtisseurs de l'économie africaine remettant le prix à Jean Marie Aniélé, DG du Port

tant parce qu'il porte un programme «Les Bâtisseurs de l'économie africaine». Il est en même temps, une interpellation pour tout africain. Voilà pourquoi, je voudrais que nous ne nous arrêtons pas à ma modeste personne parce que l'Afrique est devenue un enjeu économique et géostratégique important. J'ai récemment participé au Forum Europe-Afrique à Bruxelles et j'ai réalisé que ce continent, hier marginalisé parce que campé comme un taureau à cause des épidémies, catastrophes, de toutes les atrocités et même damné, est aujourd'hui courtisé par tous les pays et les hommes d'affaires de tous les continents. Lors de ce forum, Madame Zuma, présidente de

JMA : Le port autonome de Pointe-Noire est un pilier important de l'économie congolaise. D'année en année, des efforts sont faits pour qu'il soit davantage performant. Tenez, de 200 000 conteneurs par an, il y a encore quelques années nous passerons, dans trois ans, à 600 000 conteneurs. Cependant, nous ne dormons pas sur nos lauriers, puisque nous travaillons à l'aménagement des dessertes terrestres inter États et au développement des corridors, conformément au Népad, à la valorisation du transport multimodal. Nous associons à ces chantiers la création de plateformes logistiques et ports secs qui prolongent les quais vers l'Hinterland et rappo-



Les lauréats de la 5^e édition des Bâtisseurs de l'économie africaine

CÉMAC

Le dispositif de gouvernance est renforcé

Lors du conseil ordinaire des ministres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) à Douala, la capitale économique du Cameroun, l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac) a plaidé pour une gestion efficiente et efficace des affaires publiques dans la zone.

Cette position a été affirmée au lendemain de la décision de la Banque des États de l'Afrique centrale (Béac) de porter le taux de croissance de l'espace communautaire à 6,7% contre 5,6% prévu en 2013. Après avoir entériné le bilan de la banque centrale,

dont le bénéfice s'est élevé à 18,5 milliards FCFA en 2013, le conseil des ministres a examiné le fonctionnement des deux marchés financiers d'Afrique centrale.

Dans cette perspective, l'Umac, qui a voté le budget de la Commission de surveillance de marché financier d'Afrique centrale, a arrêté la composition du comité de pilotage chargé de la mise en œuvre de la recommandation des chefs d'État de la Cémac visant à «mettre fin à la cohabitation de deux marchés financiers dans la Cémac».

D'après cette disposition, la Bourse des valeurs mobilières du Cameroun, la Douala Stock Ex-

change (DSX) devrait disparaître et laisser place à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), dont le siège est à Libreville (Gabon). En effet, l'existence de deux bourses dans la région s'est montrée «contre-productive» pour les économies locales au regard de l'étroitesse du marché. Pour l'Umac, l'amélioration de la gouvernance passe aussi par le renforcement des mesures de contrôle et de gestion des affaires publiques, ce qui demande le renforcement du champ d'intervention du Groupe d'action contre le blanchiment de l'argent sale en Afrique centrale.

Noël Ndong

PATRIMOINE CULTUREL

Le Tchad récupère ses fonds photographiques et cartographiques historiques de la France

Une cérémonie de signature et de présentation du programme de transfert des fonds a été organisée à Ndjama par le ministère tchadien de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) français.

Le directeur régional d'IGN France International, Christophe Grateau, a expliqué que ces clichés étaient détenus depuis plusieurs décennies en France par l'IGN, qui possède encore plusieurs centaines de milliers de clichés sur plaques de verre, pris en Afrique subsaharienne dans les

années cinquante. «Les 80 000 clichés anciens à couverture stéréoscopique livrés apportent une vision unique du pays à cette époque, a-t-il commenté. Au Tchad, l'intérêt de ces photographies anciennes dépasse largement le seul aspect du patrimoine culturel. Elles contiennent de précieuses informations permettant notamment d'appréhender objectivement certains aspects environnementaux comme le changement climatique et la désertification.»

À l'occasion d'un atelier, l'IGN a présenté l'intérêt des référentiels cartographiques comme outils d'aide à l'aménagement du territoire. Il a décrit les différentes

étapes du projet de cartographie urbaine de la capitale Ndjama, dont le démarrage est prévu en été et qui sera réalisé par des agents du ministère tchadien de l'Aménagement du territoire avec l'assistance des techniciens de l'IGN.

Ce projet, d'une durée de vingt-quatre mois, permettra à de nombreux utilisateurs locaux intervenant dans des domaines d'activité multiples tels que l'assainissement, le foncier, l'urbanisme, la santé, la sécurité, la gestion patrimoniale des réseaux, etc., de disposer d'informations très précises décrivant Ndjama et ses environs.

N.Nd.

MANNEQUINAT

Elite Model Look lance la campagne 2014

L'une des plus prestigieuses agences de mannequinat au monde organise pour la 31^e année consécutive, le concours offrant à des milliers de jeunes filles entre 14 et 22 ans, la possibilité de réaliser leur rêve et devenir top model.

Pour la première fois, l'équipe Elite est en tournée entre mai et juillet 2014 pour le «Concours Central & WestAfrica» en Côte d'Ivoire (Abidjan, Bouaké), en République du Congo (Brazzaville, Pointe-Noire) et au Sénégal (Dakar, Saint-Louis). Elite cherche ainsi à offrir aux filles le maximum d'opportunités pour participer au concours de mannequins le plus renommé du monde en vue d'intégrer cette agence.

À l'issue de cette tournée, des candidates seront sélectionnées pour participer aux 3 castings nationaux qui auront lieu à Abidjan, Dakar et Brazzaville en septembre 2014. À la fin de chaque journée, le jury d'Elite Model Look choisira les 15 candidates (5 par pays)

qui participeront à la finale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le but est de gagner une place pour la prestigieuse finale mondiale réunissant les filles sélectionnées à travers le monde, et d'obtenir un contrat de 3 ans avec l'agence Elite.

Pour participer à l'un des castings Elite Model Look en Côte d'Ivoire, en République du Congo et au Sénégal, les candidates doivent être des jeunes filles âgées de 14 à 22 ans et mesurer au moins 1m72. Les candidates viennent avec deux photos récentes : un portrait et une photo de pied. Si elles ont moins de 18 ans, elles doivent apporter une lettre d'autorisation parentale. «Nous demandons également aux candidates d'être le moins maquillées possible et de porter quelque chose de simple qui ne dissimule pas leur beauté naturelle comme un jean ou un leggings et un t-shirt basique», ont indiqué les organisateurs.

Le groupe Elite World est détenu

par Pacific Global Management (PGM), une société de gestion de talents dans l'industrie du mannequinat et de la musique qui met l'accent sur le luxe et l'organisation d'événements. En outre, le Groupe détient Gold Typhoon, le label de divertissement basé en Chine, et La Perla, la marque italienne de lingerie premium.

Elite Model Management a été fondée en 1972 et est la plus grande agence de mannequins au monde, représentant plus d'un milliard de mannequins sur les cinq continents. Elle gère les carrières de top model comme Adriana Lima, Liu Wen, Sigrid Agren, Constance Jablonski, Fei Sun et Ming Xi. Elite n'est pas seulement un réseau d'agences de mannequins, c'est également une marque : management de mannequins, concours Elite Model Look et octroi de licences à travers le monde.

Pour en savoir plus, visitez le site www.elitemodellook.com

Hermione Désirée Ngoma

REMERCIEMENTS

Les enfants Bobianga vous savent gré à vous tous qui les aviez soutenus lors du rappel à Dieu de leur maman Marthe Odoline Bouya, le 22 mars 2014.

Veillez trouver ici l'expression de leurs vifs et sincères remerciements et que Dieu vous le rende au centuple.

Que son âme repose en paix.



IN MEMORIAM

7 mai 2000 – 7 mai 2014

Voici jour pour jour, quatorze années que le Seigneur rappelait à lui notre père bien aimé Innocent Epovo.

Par cette occasion, les enfants, amis et connaissances lui rendent hommage.

Une messe d'action de grâce a été dite à la paroisse Javouhey en sa mémoire.

Que son âme repose en paix.



VENTE DE CONTAINERS

La SADE CGTH met en vente des containers 40" au prix de 2.000.000 XAF HT l'unité.

Ce prix ne comprend ni le transport ni la manutention.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter notre secrétariat :

- Brazzaville : 05 627 42 31
- Pointe Noire : 05 627 42 32

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

recherchent vendeurs de journaux.

Pour tout contact, veuillez vous rapprocher aux adresses suivantes :

Brazzaville : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Pointe-Noire : Av. Germain-Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers

(à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire)

ACCORD-CADRE DE PAIX

La RDC veut se doter d'un plan global d'actions

Ce canevas devra servir d'un chronogramme pour la mettre en œuvre les engagements et dialoguer avec les partenaires. Car il constitue l'ensemble des indicateurs en matière de suivi et d'évaluation.

Le Mécanisme national de suivi (MNS) en partenariat avec le ministère du Plan, les Nations unies et les partenaires regroupés au sein du GCP, organise du 6 au 9 mai, au Centre Caritas, à Kinshasa, l'« Atelier multi-acteurs de formulation des critères de suivi, indicateurs de progrès et plans d'action relatif à la mise en œuvre des engagements nationaux souscrits par la RDC aux termes de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba ».

Ces travaux permettront aux experts nationaux internes du MNS, membres des ministères, de la société civile, des partenaires au développement de doter le pays d'un plan global d'actions sur les engagements pris dans le cadre de l'Accord cadre signé à Addis-Abeba. Annonçant cette activité, le coordinateur du MNS, François Muamba Tshishimbi, a noté le week-end que la nouveauté pour ce plan global d'action est, en réalité, que ce dernier est une disposition qui de-

va prendre en compte l'ensemble d'engagements mais aussi la déclaration de Nairobi.

Le pays veut, selon lui, se doter des instruments de mesure qui permettent au MNS d'assurer au quotidien ce suivi et de faire le bilan nécessaire qui permet de rectifier le tir ou de tirer la sonnette lorsque les choses traînent. Le Plan global d'action, qui constitue l'ensemble des indicateurs en matière de suivi et d'évaluation devra, de l'avis de François Muamba, permettre de dialoguer avec les partenaires, pour l'ensemble d'engagements, d'obtenir des interventions telles que stipulées dans l'Accord-cadre et, en interne, s'assurer que l'on va dans la bonne direction pour mesurer le rythme auquel on avance.

Expliquant la motivation, le coordinateur du MNS a noté que le 24 février 2013, au nom de tous les Congolais, le président de la République, Joseph Kabila, a signé un accord extrêmement important, qu'il a comparé à ce qui s'est passé en 1885 à Berlin. La différence, pour lui, est qu'en Allemagne, aucun Congolais n'avait siégé. Joseph Kabila, a-t-il expliqué, ac-

compagné des représentants de toute la planète, a signé cet accord pour créer des conditions de paix en RDC et dans l'ensemble de la région et de s'accorder sur les conditions de stabilité dans le pays et dans toute la région ainsi que de créer des conditions de développement et de coopération moderne.

Pour François Muamba, le pays a pris des engagements précis et cela devrait se faire dans un délai d'une ou deux années maximum. Il s'agit notamment d'une armée républicaine et une police pouvant assurer la protection de personnes et de leurs biens contenant en son sein une police de proximité, etc. Il fallait également, à l'en croire, faire de la justice une justice moderne obéissant aux règles internationales et créer des conditions d'une administration efficace, etc.

Pour donc arriver à suivre la mise en œuvre de tous ces engagements, la RDC, par ces travaux qui se tiennent à Kinshasa, va se doter des instruments de mesure et d'un ensemble des indicateurs qui permettront au MNS de faire le suivi et l'évaluation.

Lucien Dianzena

COOPÉRATION RDC-TANZANIE

Le projet du territoire douanier unique démarre le 30 mai

La décision a été prise à l'issue de cinq jours des travaux intenses ayant réuni à Kinshasa du 28 avril au 2 mai les experts des deux pays.

Réunis à Kinshasa, les experts de l'administration douanière de la RDC et de la Tanzanie ont échangé sur les questions liées à des procédures du territoire unique de la communauté est-africaine, l'harmonisation des réglementations relatives aux transporteurs et aux commissionnaires en douane ainsi que la reconnaissance mutuelle des agréments. En outre, ils ont aussi centré leurs discussions sur l'interconnexion des systèmes informatiques et l'échange des données, les aspects juridiques de la mise en œuvre du projet du territoire douanier unique et la révision de l'accord d'assistance mutuelle en matière administrative signé entre la Tanzania Revenue Authority et la DGDA à Dar-es-Salaam au mois d'août 2012, ainsi que l'implication, dans le projet, des autres services publics opérant aux frontières avec l'administration des douanes.

En outre, les délégués des deux pays ont identifié les points de convergence, notamment dans le sens d'harmonisation des conditions d'agrément et des cautions à constituer pour un aboutissement ultérieur à la reconnaissance mutuelle des agréments, en mettant un accent particulier sur l'intérêt de l'application d'un système de garantie régionale. En ce qui concerne l'interconnexion des systèmes informatiques et d'échange des données, cette réunion a permis aux experts d'identifier avec précision la nature et la structure des données concernées et d'explorer les autres possibilités d'échange électronique des données au cas où l'interconnexion des systèmes informatiques des administrations douanières de deux pays ne serait pas achevée à la date du démarrage de la phase pilote du projet fixé au 30 mai.

À l'issue de cette rencontre, les experts congolais et tanzaniens ont démontré l'importance et l'urgence de l'implication, dans le projet, des autres services opérant aux frontières avec la douane pour une bonne mise en œuvre du concept de territoire unique. En attendant, les experts se sont mis d'accord sur l'application d'une procédure intermédiaire avant le déploiement des agents desdits services au point d'entrée des marchandises, soit à Dar-es-Salaam.

Vu que les experts de la Zambie ne soient pas représentés à cette réunion, le directeur général de la DGDA (Direction générale des douanes et accises), Déo Rugwiza Magera, a recommandé aux experts douaniers de la Tanzanie et de la RDC de se réunir à Lusaka ou à Dar-es-Salaam, selon l'échéance prévue sur la feuille de route en vue de procéder aux tests d'interconnexion des systèmes informatiques de manière à respecter la date du lancement dudit projet, vu que la Zambie devra jouer un rôle capital dans ce projet.

Gypsie Oïssa Tambwe

SOLIDARITÉ NATIONALE

Le bourgmestre de Matete apporte des vivres aux refoulés de Brazzaville

Ces colis ont constitué le don de la population de cette municipalité à ces compatriotes venus de l'autre rive du fleuve Congo.



Remise symbolique des dons au déplacés par Bayllon Gaibene

Le bourgmestre de la commune de Matete, Bayllon Thierry Gaibene, a visité, le 5 mai, des ressortissants de la RDC refoulés de Brazzaville, cantonnés dans l'enceinte de la maison communale de Kinshasa et le stade reine Astrid, ex 24 novembre.

Dans sa gibecière, l'autorité communale de Matete a amené des colis constitués des vivres et autres produits de première nécessité, dons de la population de Matete à ces compatriotes en difficulté. Ces colis ont été constitués des sacs de riz, de sucre, de cartons de savon, des bouteilles d'huile de table, des papiers hygiéniques, des bidons d'eau de javel, de ballot d'habits, etc. « Nous avons vu et suivi comment nos frères souffrent. C'est pourquoi la commune de Matete a pourvu ces produits afin de soulager tant que faire se peut leur difficultés », a expliqué Bayllon Thierry Gaibene.

Pour Bayllon Thierry Gaibene cet apport est une marque de solidarité de la commune de Matete et de sa population envers ces Congolais refoulés de Brazzaville. Le bourgmestre de Matete a également profité de cette descente sur le terrain, pour consoler ces populations qui sont confrontées aux difficultés de nourriture et d'hébergement.

L.D.

SÉNAT

La gestion des finances publiques suscite des remous

Le ministre délégué aux Finances est appelé à répondre, ce 7 mai, aux préoccupations des sénateurs en rapport avec l'ouverture de près d'une dizaine de comptes du ministère des Finances dans des banques étrangères dont Access Bank.

Depuis que Radio France internationale (RFI) a révélé l'existence des comptes illégaux du ministère des Finances gardés dans une banque nigérienne Access Bank, les milieux financiers nationaux sont en effervescence. Tout le monde veut connaître les dessous des cartes de cette affaire de nature à élabousser le gouvernement Matata Ponyo dont l'approche de gestion des milieux. Toute la trame de cette affaire réside dans la préoccupation exprimée lundi dans une question orale adressée par le sénateur Polycarpe Mongulu au ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, sur la propension de son ministère à ouvrir des comptes dans des banques commerciales en lieu et place de la Banque centrale du Congo (BCC). Et pourtant, la loi sur les finances publiques en RDC est claire à ce sujet : « Toutes les recettes générées par le trésor public doivent être conservées à la BCC pour un meilleur contrôle ».

Tout en reconnaissant les faits, le ministre Kitebi a, dans ses explications devant les sénateurs, indiqué qu'au total, vingt et un comptes sont pour l'heure ouverts dans des banques commerciales, lesquelles banques

sont réparties entre BGF Bank (six), Access bank (onze), Ecobank (trois) et BCDC (un). Ces comptes, a-t-il indiqué, sont alimentés par les ressources propres du gouvernement et sont destinés à financer des projets d'investissements prioritaires. Hormis les comptes des ordonnateurs délégués, a-t-il ajouté, le gouvernement dispose à ce jour de cinquante-quatre sous-comptes dans les livres de la BCC. Et de préciser : « L'ouverture des comptes des projets dans les banques commerciales répond au souci du gouvernement de garantir les ressources nécessaires pour la concrétisation des projets et programmes qui correspondent aux engagements majeurs du chef de l'État dans un certain nombre de domaines qui sont critiques pour la réduction de la précarité dans notre pays ». Il a, par ailleurs, fait savoir que les comptes ouverts auprès des banques commerciales permettaient au gouvernement de préserver les réserves internationales disponibles à la BCC. Des comptes qui, a-t-il expliqué, ont été ouverts non pas dans une seule banque commerciale mais dans plusieurs. Une stratégie gouvernementale qui permet, d'après lui, de diversifier les risques. Dès lors, comment le gouvernement contrôle-t-il les transactions de tous ces comptes ouverts dans les banques commerciales étrangères ? Qu'elle est sa politique réelle en matière de bancarisation ? Qu'elle

est la nature exacte desdits comptes et à quand le projet de loi portant fonctionnement des banques commerciales en RDC ? Autant des questions que le ministre Patrice Kitebi est appelé à répondre ce mercredi au cours d'une plénière à la chambre haute qui promet d'être enrichissante. Au-delà des explications fournies par le ministre, certains détails mis sur la place publique par RFI continue à faire jaser dans l'opinion telle que la surfacturation des opérations bancaires qui obligent souvent le gouvernement à payer plus que le tarif normal. À en croire le média français, « en 2013, Access Bank a, à trois reprises, appliqué un tarif de 1,5% sur des transferts d'argent au lieu de 1% réglementaire ». Dans cette nébuleuse affaire où des soupçons de détournement des fonds publics pèsent sur le ministère des Finances, d'autres révélations émanant de RFI fait état d'un possible accord entre Access bank et le bureau central de coordination selon lequel les intérêts produits par le dépôt d'argent public soient transférés sur des comptes séparés. C'est en vertu de cet accord, révèle la même source, que des sommes colossales à hauteur de 70.000 dollars auraient été retirées en liquides en 2012 auprès de cette banque, des copies de bordereaux de retrait faisant foi. À qui a servi le paiement de ces intérêts ? Mystère.

Alain Diasso

KASAÏ OCCIDENTAL

Ralentissement de la construction de la centrale hydroélectrique de Katende

L'entreprise indienne Angelik pointe du doigt la SNCC (Société nationale de chemin de fer) qui multiplie des grèves, entraînant ainsi la lenteur dans le transport des matériaux de construction de l'ouvrage.

Chargée de la construction du barrage hydroélectrique de Katende, dans le Kasai Occidental, l'entreprise indienne Angelik a présenté sa plainte, le 3 mai, auprès du gouverneur de province, Alex Kande, afin qu'il intervienne auprès de la SNCC pour une évacuation rapide des matériaux de construction, rapporte radiokapi.net. Ce qui lui permettrait de finir les travaux dans le respect de l'échéance.

Accompagné d'une importante délégation constituée des ministres et députés provinciaux, le gouverneur du Kasai Occidental est descendu dans le chantier de construction pour se rendre compte de l'évolution des travaux qui doivent s'achever en 2016 afin de rendre fonctionnelle la centrale. Ce site est situé à plus de dix kilomètres de la mission catholique Bunkonde dans le territoire de Dibaya. Sur place et grâce aux explications de l'équipe technique du constructeur, la délégation venue de Kananga a pu se rendre compte de l'évolution des travaux de construction des guest-houses dans le camp des travailleurs. Aussi les ingénieurs s'attellent-ils aux travaux de construction du canal d'amenée (long de 500 mètres et large de 37 mètres) déjà réalisés à 37%. Ce canal permettra d'amener de l'eau vers la centrale grâce à une pente légère. Sa surface sera recouverte d'un béton où seront posées les machines. Cependant, l'entreprise indienne déplore la lenteur dans la signature des documents pour le décaissement rapide des fonds. Elle prévoit que la première ampoule s'allume à Kananga en 2016. Selon les informations fournies par radiokapi.net, la construction de la centrale hydroélectrique de Katende va coûter 280 millions de dollars américains, dont 112 millions proviennent des ressources propres du gouvernement congolais et le reste, soit 168 millions, du gouvernement indien.

Gypsie Oïssa Tambwe

CHRÉTIENNE WORLD VISION

L'ONG lance une semaine mondiale pour la santé de la mère et de l'enfant

La campagne mondiale a commencé depuis le 1er mai pour appuyer les actions faites dans le cadre de la survie de l'enfant.

Le coordinateur de la campagne sur la survie de l'enfant à World Vision, Guy Bokongo, explique que cette semaine s'inscrit dans la poursuite de la campagne sur la survie de l'enfant. L'objectif de cette semaine d'action mondiale en RDC est de susciter l'intérêt des décideurs politiques et des partenaires à poser des actions concrètes pour la santé des enfants de 0 à 5 ans. Durant cette semaine, World Vision entend mobiliser plus de monde à appuyer la survie de l'enfant et à dire « non » aux décès évitables des enfants de 0 à 5 ans. Pour lutter contre la mortalité infantile, World Vision pense que le budget alloué au secteur de la santé doit être revu à la hausse. En sus de cela, World Vision prône l'implication des communautés dans l'amélioration des services de santé par le plaidoyer communautaire. Bien que la situation des enfants soit préoccupante en RDC, selon les données du ministère de la Santé 465 000 enfants de 0 à 5 ans meurent chaque année et chaque minute qui passe de cause évitable. Il existe pourtant des solutions simples à haut impact qui pourraient changer la donne sur le terrain. Il s'agit notamment de la promotion de l'allaitement maternel exclusif, de la vaccination, de la réhydratation orale, de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide. Le recrutement et la formation des prestataires des soins, la qualité des équipements et leur accessibilité à tous doivent aussi être assurés.

A.Nz.

RDC

La Fondation Bill et Melinda Gates soutient la planification familiale

Le pays est doté d'un plan stratégique national de planification familiale à vision multisectorielle qui va révolutionner les choses dans ledit secteur parce qu'en RDC, la couverture en planification familiale est faible.

La Fondation Bill et Melinda Gates est prête à apporter son appui à la RDC dans le cadre du repositionnement de la planification familiale. Au cours d'une audience que leur a accordée le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, Monica Kerrigan, deputy Director et Papa Amadou Sarr, responsable du programme Afrique à la Fondation Bill et Melinda Gates ont fait savoir que la fondation est prête à soutenir les efforts de la RDC dans la planification familiale, qui s'est avérée comme une stratégie efficace de lutte contre la mortalité infantile et maternelle.

Nous sommes venus, explique Monica Kerrigan, pour voir dans quelle mesure nous pouvons aider le gouvernement dans la mise en œuvre du plan stratégique national de planification familiale. Pour le moment, nous sommes en train d'évaluer les priorités et voir quel investissement apporté. Monica Kerrigan pense que la femme ne doit pas mourir en donnant la vie. Il faut alors la protéger. Parce que selon elle, on ne peut pas sauver la vie des femmes sans parler de la planification familiale.

Chaque femme, insiste-t-elle, a le droit de déterminer le nombre d'enfants qu'elle veut avoir et quand est ce qu'elle veut les avoir. Le fait d'avoir des enfants trop rapprochés ne permet pas à la femme de se reposer. Par conséquent, elle ne sera pas en bonne santé. Même l'enfant ne sera pas non plus en bonne santé. « Si chaque femme peut avoir un espacement de deux ans, on pourra sauver la vie des femmes et des nouveau-nés », souhaite-t-elle.

A.Nz.

SANTÉ

Des sages femmes se coalisent contre la mortalité néo-maternelle

L'humanité commémore chaque 5 mai la journée internationale des sages femmes. Pour cette 17e édition, le thème est « Les sages femmes changent à la fois la famille et le monde ». Ce thème retenu par l'International confederation of midwife est un signal fort dans ce sens que les sages femmes fournissent plus les soins qui sauvent les vies des mères et des bébés.

En RDC, une grande mobilisation des accou-

nies au sein de l'Union nationale des accoucheurs et accoucheuses du Congo (Unaac) sont mobilisés pour confirmer leur engagement dans la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale au côté du gouvernement de la RDC par le truchement du ministère de la Santé publique, dans sa vision d'accélérer la réduction de cette mortalité qui reste un défi majeur pour notre pays », déclare le président de l'Unaac, Ambrocckha Kabeya.



La sage femme contribue à la réduction de la mortalité maternelle

cheuses et accoucheurs réunies au sein de l'association nationale des accoucheuses et accoucheurs a été organisée. Calicots à la main avec comme message: "La RDC a plus que jamais besoin des sages femmes et des accoucheuses qualifiées pour sauver les vies de mères et de bébés". Les sages femmes ont effectué une marche en partant du rond point Mandela sur l'avenue 24 Novembre en passant par le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire où ils ont lu un mémorandum pour échouer au ministère de la Santé publique sous le rythme cadencé de la fanfare. Au ministère de la Santé publique où le décor a été planté pour la fête, l'heure a été au renouvellement des engagements et aux promesses.

« En cette journée où le monde entier célèbre la journée internationale de la sage-femme, toutes les sages-femmes et accoucheuses de la RDC réu-

De son côté, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, de souligner: « En cette occasion où nous célébrons votre profession, et où nous louons très honnêtement les prouesses dont vous faites preuve au jour le jour, je me suis déterminé à réclamer des engagements de la part de chaque partie prenante contribuant à la santé de la mère, particulièrement à celle ayant la charge de garantir une meilleure issue à chaque grossesse, excluant ou minimisant ainsi tout risque qui puisse attenter à la vie du couple mère et enfant ».

Des sages femmes sauvent de vies

Point n'est besoin de rappeler que les sages femmes contribuent à la lutte contre la mortalité infantile et maternelle. Mais hélas, ces hommes et femmes dévoués ne travaillent pas toujours dans les bonnes conditions. Pour le représentant par interim de l'UNFPA en RDC, Keita Ohashi, qui a lu la déclaration du directeur exécutif de l'UNFPA, le Dr Babatunde Osotimehin, il faut investir dans les sages femmes. « Le monde a besoin de sages femmes maintenant plus que jamais. Investir dans les sages femmes peut aider à éviter un nombre important de près de 290 000 décès maternels et des trois millions de décès néonataux qui surviennent chaque année en raison du manque d'agents sanitaires bien formés et d'installations adéquates ».

Aline Nzuzi

19^e CAN U20 SÉNÉGAL 2015

Otis N'Goma revoit la liste des Léopards juniors contre le Malawi

Le nouveau sélectionneur des Léopards de moins de vingt ans de la RDC U-20, Otis N'Goma Kondi a réexaminé la liste des joueurs convoqués pour le match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) juniors dont la phase finale aura lieu en février 2015 au Sénégal. La RDC affronte le Malawi tombeur du Botswana au tour éliminatoire précédent.

Entourés de son adjoint Jean-Claude Mukanya et du coach des gardiens Marcel Mayala, tous arrivés à Kinshasa depuis le 4 mai, Otis N'Goma a réaménagé sa liste en incorporant d'autres jeunes joueurs. Outre les cinq joueurs évoluant en Europe qui ont accompagné le sélectionneur à Kinshasa, l'on note la convocation de Kielevieka Tshibolia (Dauphins Noirs), Kazadi Ngusia (DCMP), Bongonga Vinny (Rangers), Muloko Ducafel (Rangers), Nsadisa Kalumayi (Rangers), Katalay Biduaya (Rangers), Siadi (Daring Club Motema Pembe -Dcmp-), etc. Par ailleurs, le nouveau sélectionneur des Léopards juniors et actuel entraîneur de Saint-Amand (DH française) a, au cours d'une séance de travail, élaboré un programme quasiment d'urgence de préparation de ses nouveaux poulains.

Ainsi, le mardi matin, il a été prévu la séance de capture au ministère des Affaires étrangères des joueurs et des membres du staff technique qui n'avaient pas



Otis N'Goma, Marcel Mayala et Jean-Claude Mukanya en pleine séance de travail (photo Léopardsfoot.com)

de passeports de service. La première séance d'entraînement devrait avoir lieu aux environs de 15 heures au centre technique Kurara Mpova de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) situé dans la périphérie de la ville de Kinshasa. Une deuxième séance d'entraînement est prévue le mercredi matin avant le départ de prendre l'avion pour Malawi dans la mi-journée. Otis N'Goma a aussi prévu un entraînement à Blantyre le 8 mai et une dernière la veille du match le 9 mai avec connaissance du terrain. L'on se rend compte du laps de temps singulièrement court de préparation dont dispose Otis N'Goma et son staff pour ce match important à l'extérieur.

Martin Enyimo

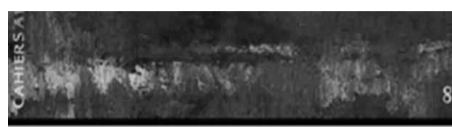
LIVRES

Coup de projecteur sur les dernières Conjonctures congolaises

Selon l'ouvrage collectif écrit sous la direction de Stefaan Marysse et Jean Omasombo, sorti le mois d'avril chez L'Harmattan, « l'année 2013 aurait dû constituer un tournant » pour la République démocratique du Congo.

Conjonctures congolaises 2013, comme indiqué par le sous-titre, se penche tout à la fois sur les questions de « Percée sécuritaire, flottements politiques et essor économique ». À en croire les auteurs, en ce qui concerne le premier point, avec « la pacification du Congo, l'ouverture des concertations nationales, l'adoption des réformes structurelles sur le plan politique et administratif ainsi que les problèmes de sécurité à l'or-

dre du jour ». Tous les ingrédients étaient réunis pour la survenue d'un changement important. Mais force est de constater qu'« à l'arrivée, le bilan semble en demi-teinte ». Ce point de vue se fonde sur le fait que les événements majeurs intervenus, à l'instar de « la victoire sur le M23, l'amélioration de certains indicateurs macroéconomiques, le renouvellement de la Céni... » se soient trouvés « contrebalancés par d'autres ». Et de se rendre ici à l'évidence que ceux-ci « témoignent de ce que la RDC reste caractérisée par l'instabilité et l'imprévisibilité des menaces ». Et le moins que l'on puisse dire encore sur la question sécuritaire, esti-



Conjonctures congolaises 2013

Percée sécuritaire, flottements politiques et essor économique

Sous la direction de Stefaan Marysse et Jean Omasombo Tshonda



La couverture de l'ouvrage

ment les auteurs, la situation à l'est du pays à l'image de celle épinglée reste de même précaire. Le point fait sur la section Percée sécuritaire, c'est dire qu'en dépit de « la combinaison de certains préalables au changement » (allusion est faite ici notamment à la « modification du commandement militaire, la brigade d'intervention internationale et les pressions américaines ») que l'on a eu l'avantage de réunir

« pour la première fois », rien n'est fait. Ou du moins, si elle « a permis de débloquent une situation, certes multiforme (RCD, CNDP, M23) », mais il est clair qu'ils « cachent une même réalité ». Le constat est sans équivoque dès lors que les « embellies furent ternies pour le pouvoir congolais par une série d'événements médiatisés contre le président de la République qui, en marge des multiples questions qu'ils soulèvent, rendent compte d'un malaise politique et d'un mécontentement profond ». Et de percevoir dans « les attaques du 30 décembre menées simultanément à Kinshasa, Lubumbashi et Kindu »

des cas de figure qui « trahissent, en tout cas, la fragilité du pouvoir; toujours affaibli par le scrutin de 2011 ».

Un essor économique

Les Conjonctures congolaises 2013 relèvent encore que « les blocages au niveau politique contrastent avec une amélioration timide, mais réelle, de la gouvernance économique ». Quitte à mettre en parallèle « flottements politiques et essor éco-

nomique », il ressort toutefois que « des succès sont rencontrés sur le plan économique et social ». Conjonctures congolaises 2013 soutient que « cette gouvernance a, en effet, réussi à stabiliser le taux de change, à dompter l'inflation et à renouer avec une croissance soutenue ». Et de poursuivre que « cette dernière surtout a entraîné, par l'essor du secteur minier, l'augmentation des recettes budgétaires qui, combinée à une meilleure gestion (bancairisation des paiements des salaires), a eu, depuis deux ans, des retombées sociales appréciées par les salariés ». Mais de reconnaître aussi que si tel est le cas pour ces derniers, « pour la majorité de la population, qui doit survivre dans le secteur informel, l'amélioration est beaucoup moins sensible ». Par ailleurs, le bilan des Conjonctures congolaises 2013 est porteur de certaines lueurs d'espoir. En effet, si « les blocages politiques provoquent l'inaction et la rancœur, il n'en demeure pas moins aussi que « les progrès économiques et sociaux relatifs suscitent l'esérance ». Quoique, il sied de le souligner à ce niveau, « la conception de l'autorité et la pratique gestionnaire de l'État n'aient, en fait, pas encore assez changé ».

Nioni Masela

DIVISION 1/PLAY-OFF

Mazembe prend sa revanche sur Sanga Balende à Lubumbashi

Trois buts à brosse, c'est la gifle de Mazembe à Sanga Balende en guise de revanche après la défaite subie à Mbuji-Mayi à la troisième journée de play-off, la première déconfiture des Corbeaux du Katanga au 19e championnat national de football.



Vue du match Mazembe contre Sanga Balende (3-0)

Le TP Mazembe a pris sa revanche le 5 mai au stade TP Mazembe de Lubumbashi sur Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi en la battant par trois buts à zéro. C'était en match comptant pour la quatrième journée de play-off de la 19e édition du championnat national de football -Division 1-. Lors de la troisième journée disputé au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, les Anges et Saints du Kasai Oriental avaient réussi à infliger leur première défaite aux Corbeaux du Katanga par un but à zéro, une réalisation de Mukoko sur penalty.

Les joueurs du technicien français ont donc rendu la monnaie de leur pièce aux poulains du coach Médard Lusadis au terme de cette rencontre reprogrammée 24 heures après le jour initial du match par la Ligue nationale de football. Sous une forte tension entre les deux clubs liée certainement aux incidents survenus le dimanche qui ont empêché l'organisation de cette rencontre, Mazembe a cependant réussi à berner la défense de Sanga Balende à la 19e minute avec l'ouverture du score par l'international ghanéen Salomon Asante, battant le gardien de but Kibidisa du club de Mbuji-Mayi. Le deuxième but des protégés du gouverneur Moïse Katumbi du Katanga a été inscrit par l'homme en forme du moment de ce club, l'attaquant international tanzanien Bwana Ali Samata d'abord à la 76e minute. Ensuite, Salomon Asanté est revenu à charge pour signer un doublé à la 82e minute, parachevant un succès littéralement déjà écrit de Mazembe sur Sanga Balende.

Rappelons que la Ligue nationale de football (Linafoot) avait reprogrammé ce match à tension entre Mazembe et Sanga Balende le 5 mai au stade TP Mazembe de Lubumbashi. la rencontre devrait initialement se jouer le 4 mai. Mais des incidents survenus avant l'heure du coup d'envoi le dimanche n'ont pas permis l'organisation de ce match. C'est au terme d'une réunion d'urgence de la Linafoot ce même dimanche à Lubumbashi que la décision de reporter le match à lundi avait été prise. La Linafoot a visiblement opté pour l'apaisement au lieu d'appliquer strictement le texte et établir les raisons du match avorté afin de prendre des sanctions. Au terme de cette quatrième journée de play-off de la Division 1, V.Club (victorieux de Don Bosco à Lubumbashi) renforce son leadership avec désormais neuf points. Grâce à sa retentissante victoire sur Sanga Balende, Mazembe revient à deux longueurs de V.Club, totalisant sept points. Sanga Balende est troisième avec trois points, et Don Bosco lanterne rouge avec un point.

La cinquième journée se joue le 7 mai au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi avec l'affiche entre Sanga Balende et V.Club et au stade TP Mazembe entre Mazembe et Don Bosco. La sixième et dernière journée de play-off mettra aux prises, le 11 mai au stade Révérend-père-Raphaël-de-la-Kethule-de-Ryhove de Kinshasa, V.Club à Mazembe, et au stade TP Mazembe de Lubumbashi, Don Bosco à Sanga Balende. Le club qui totalisera le plus grand nombre des points sera sacré champion du Congo 2014.

Martin Enyimo

DISTINCTION

Nicolaas Duneas et Nuno Peres remportent le prix de l'innovation pour l'Afrique

Les lauréats ont créé le premier substitut au monde de greffon osseux régénérant et injectable.

L'African Innovation Foundation a désigné les vainqueurs du prix à Abuja à l'occasion d'une cérémonie de remise des prix organisée en collaboration avec le gouvernement fédéral du Nigeria. Le Dr Duneas et M. Peres, indique un communiqué de presse, recevront 100 000 USD pour la matrice osseuse ostéogénique Altis (Altis OBM TM), le premier composé médical injectable à base de protéines morphogénétiques osseuses d'origine porcine, un produit innovant qui fait appel à un implant biologique régénérateur dans le cadre du traitement des lésions et carences osseuses. Les deux lauréats ont été sélectionnés par un jury qualifié parmi près de 700 candidatures, issues de quarante-deux pays, en fonction de la valeur marchande, de l'originalité, de l'évolutivité, de l'impact social et du potentiel commercial de leurs innovations respectives. Ils ont reçu des fonds non affectés en reconnaissance de leurs réalisations et sont libres d'utiliser leur prix pour poursuivre le développement de leurs innovations.

Avant l'invention de l'Altis OBM, indique le communiqué de presse, les patients atteints de traumatismes osseux graves ou de dégradations osseuses sévères devaient endurer un prélèvement de tissus osseux sur leurs propres hanches ou sur des donneurs décédés, dans l'espoir de subir avec succès une opération de greffe osseuse. « Ces deux méthodes s'avéraient très invasives. L'injection de

l'OBM conduit à une guérison rapide, sûre et efficace des lésions osseuses problématiques, ce qui entraîne la reconstruction complète et naturelle de l'os et de la moelle osseuse. L'OBM est le seul substitut de greffon osseux contenant des protéines de croissance osseuse extraites de manière naturelle qui coopèrent avec une grande efficacité et proviennent de mammifères, ce qui assure la rentabilité de leur production », indique le communiqué.

Un projet de dix ans

Nuno Peres, directeur du développement commercial de l'Altis OBM, s'est dit ravi de cette distinction. Il a rappelé que leur équipe a géré le développement de l'Altis OBM au cours des 10 dernières années, depuis l'idée initiale jusqu'à sa commercialisation, avec l'espoir que cette innovation changera radicalement la façon dont les chirurgiens orthopédistes traitent les blessures osseuses. « Remporter le PIA nous rapproche de cet objectif », a-t-il déclaré.

Selon la Fondation nationale contre l'ostéoporose d'Afrique du Sud (NOFSA), l'ostéoporose progresse en Afrique et particulièrement chez les femmes africaines, notamment en raison de l'urbanisation et d'un manque généralisé de sensibilisation. Les femmes sensibles à leurs mensurations surveillent de plus en plus attentivement leur poids, ce qui impacte de manière négative la densité de leurs os et augmente le risque pour elles de contracter des maladies osseuses. Deux autres innovations primées

Le Prix de l'innovation pour l'Afrique

2014, apprend-on, a également distingué deux autres lauréats pour leur contribution à l'innovation africaine. Dans la catégorie « Activités potentielles », Logou Minsob (Togo) a reçu 25 000 USD pour son Fofou Mix, un robot de cuisine conçu pour remplacer les mortiers et les pilons utilisés dans la préparation du Fofou. Dans la catégorie « Impact social », Melesse Temesgen (Éthiopie) a reçu 25 000 USD pour le développement de l'Aybar Broad Based Furrow Maker (BBM), un dispositif agricole à faible coût utilisé pour drainer facilement l'excès d'eau des champs inondés. « Cette année, les lauréats du Prix de l'innovation pour l'Afrique montrent que les Africains peuvent trouver des solutions aux défis africains. Nous encourageons nos partenaires des secteurs public et privé à travailler ensemble de manière cohérente, afin de soutenir l'innovation en Afrique. », a déclaré Jean-Claude Bastos de Moraes, fondateur de l'African Innovation Foundation et créateur du PIA.

Le PIA est axé sur le renforcement des capacités de l'Afrique par un investissement dans ses innovations locales. Il incite les dirigeants de tous les secteurs (le secteur privé, les donateurs et le gouvernement) à promouvoir le développement de l'Afrique à travers l'innovation et à investir dans ce domaine. La fondation estime que les Africains eux-mêmes apporteront les meilleures solutions aux défis auxquels ils sont confrontés chaque jour. L'appel à candidatures pour le PIA 2015 sera annoncé en juillet 2014.

Patrick Kianimi

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Les normes et mesures de sécurité dans les entreprises expliquées aux visiteurs

Organisée par Unicongo en partenariat avec Total E & P Congo, la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail a lieu le 25 avril à la Base industrielle de la Société Total E & P Congo.

L'utilisation de produits chimiques au travail a été le thème général de cette journée dont le but principal est la promotion de la politique sécuritaire dans les entreprises afin d'éviter les accidents.

Près de 20 entreprises ont participé à l'activité à travers les stands animés par des agents outillés pour expliquer aux visiteurs les différents axes de leur stratégie sécuritaire à travers des simulations, des explications diverses et des projections de diapositives ou de films vidéo. Chaque entreprise a présenté sa culture de sécurité et de santé au

travail en mettant l'accent sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Près de 500 visiteurs sont venus voir, écouter et discuter avec les animateurs de stands sur la politique sécuritaire des entreprises exposantes. Des jeux concours et des exercices d'édification ont été organisés à cette occasion.

Exposant sur la gestion de l'incompatibilité des substances dangereuses rencontrées au travail qui peuvent être d'origine liquide, solide ou gazeux, Remi Ngoyi Alix, super intendant Santé-sécurité à MPD Congo a dit «Pour cette journée, nous avons axé notre action sur le stockage des substances dangereuses. En effet, pendant le stockage, il doit être observé plusieurs consignes. Pour ce faire, nous nous appuyons aux picto-

grammes qui nous guident sur la nature du danger lié à ces substances dangereuses. À titre d'exemple, si nous remarquons un produit inflammable, on le sépare du produit comburant pour éviter le risque d'incendie puisque le produit comburant va attiser de plus belle le feu. Donc, si nous sommes en face de ce genre de produits, nous les stockons séparément. Aussi, lorsque qu'on manipule ce genre de produits, on doit avoir un équipement adéquat».

Les Brasseries du Congo ont exposé sur la manipulation des produits chimiques et de la sécurité qui en découle. Loriane Dzon, chargée de communication a déclaré «Ces produits chimiques ne sont pas utilisés directement dans la fabrication mais font partie du système de traitement de nos bouteilles, du système de lavage des bouteilles et du système de nettoyage de nos installations. Ce volet a été choisi à dessein pour mettre en avant notre culture de la sécurité en général, celle des agents, du personnel Brasco mais aussi la sécurité du consommateur en particulier».

Se félicitant de l'affluence constatée dans son stand, elle a ajouté



Une vue du stand de CODISCO

«Nous sommes toujours ouverts pour participer à ce genre d'événements parce que nous voulons rassurer les consommateurs sur notre capacité à mettre sur le marché des produits de qualité qui soient propres à la consommation, qui respectent toutes les normes que ce soient nationales ou internationales de fabrication et surtout qui soient propres à apporter la joie et le bonheur dans tous les foyers».

À l'occasion de cette journée, la société de Conseil et courtage en assurances Gras Savoye a lancé un nouveau produit d'assurance en collaboration avec l'Assurance et Réassurances du Congo (ARC) et NSIA dénommé «Santé pour tous». Il assure la prise en charge médicale et la couverture médicale pour

les congolais moyens «Ce produit prend en charge les frais de santé des particuliers et des personnes qui auront souscrit le contrat afin de leur permettre de faire face aux différentes dépenses liées à l'hospitalisation ou à un cas de maladie qui peut survenir dans la famille», a dit Helena Tchichelle de Gras Savoye. Depuis 1996, le 28 avril de chaque année, le mouvement syndical mondial rend hommage aux victimes des accidents et des maladies du travail. C'est en 2003 que l'Organisation internationale du travail (OIT) a entrepris d'observer une journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail en mettant l'accent sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.



Les stands pris d'assaut par les visiteurs

OFIS
TRAINING
Center

OFIS

IT. Services. People. You trust.

Ensemble, améliorons votre performance !

Formation	Durée	Date	Ville
Avril 2014			
Windows 7 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	14	Pointe-Noire
Windows 8 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	15	Pointe-Noire
Word 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	16-18	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	22-24	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 Tableaux et Graphiques Croisés Dynamiques	1 jour	29	Pointe-Noire
Piloter un projet avec Ms Project 2010	3 jours	28-30	Pointe-Noire
Troubleshooting Windows 7 in Enterprise + Certification	3 jours	28-30	Brazzaville
Mai 2014			
CCNA + Certification 200-120	10 jours	5-17	Pointe-Noire
Windows Server 2008 + Certification	5 jours	19-23	Brazzaville
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	19-23	Brazzaville
ITIL V3 Foundation + Certification	3 jours	26-28	Pointe-Noire
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	26-30	Pointe-Noire



Microsoft Partner
Silver Formations



PROMETRIC

Tél.: 06 600 0000

info@ofis-otc.com
www.ofis-otc.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Un gala culturel domine les activités

La 2^e édition du Grand prix d'expression française a réuni, dans le district de Madingo Kayes, plusieurs artisans évoluant dans le département du Kouilou, en présence du député du district, Jean Baptiste Tchissambou, et des autorités locales.

Organisée par l'association «Femme seule, chef de famille» en partenariat avec la direction départementale de l'Agence nationale de l'artisanat au Kouilou, cette activité avait pour but de sensibiliser les populations rurales dans la lutte contre l'analphabétisme, l'oisiveté, la pauvreté, la prostitution - dont les conséquences immédiates sont les maladies sexuellement transmissibles -, le sida et les violences de toutes sortes.

Au cours de ce gala, le public a eu droit à des contes, des récitals, des spectacles de danses sur des thèmes éducatifs liés à l'importance de la maîtrise de la langue française. Les spectateurs ont également assisté à la représentation de la pièce de théâtre *Pour un voyage à Paris* et à l'interprétation des hymnes national *La Congolaise* et français *La Marseillaise*. Ceux-ci ont été chantés en vili, la langue locale, par les femmes de l'association.

Plus d'une quarantaine de mères, filles mères, de pères et jeunes garçons, exerçant des métiers artisanaux (tisseuses de nattes traditionnelles, couture, vannerie, peinture-décoration, menuiserie, fleuriste, photographes) a reçu de la part des autorités locales, soit des diplômes remis aux maîtres artisans formateurs, soit des certificats de fin de formation décernés aux apprenants. À l'issue de la cérémonie, les récipiendaires honorés ont remercié vivement Bernard Tchibinda Djimbi, le directeur départemental de l'Agence nationale de l'artisanat du Kouilou, pour la marque de reconnaissance à leur égard. Dix ambassadeurs - filles et garçons - ont revêtu des écharpes en guise de symbole de la lutte contre le sida et les violences faites aux femmes. En outre, une distribution de préservatifs a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Ladislav Douniama vainqueur avec Guingamp



La joie de Guingampaise au stade-de-France

Deux ans après Barel Mouko, Ladislav Douniama inscrit son nom au palmarès de la vénérable et presque centenaire Coupe de France : remplaçant, il n'est pas entré en jeu lors de la belle prestation de Guingamp face à de ternes Rennais (2-0). Dans un Stade de France festif, l'En Avant Guingamp a rem-

porté son deuxième trophée, après sa victoire de 2009 face à...Rennes.

Blessé au cœur de l'hiver, l'ancien Orléanais a manqué les trois premiers matchs de son équipe, avant de faire son retour en quarts-de-finale, face à Cannes. Remplaçant en demi-finale face à Monaco, il a donc

assisté à la finale depuis le banc de touche. La première ligne au palmarès de l'attaquant congolais qui n'avait pas «disputé de finale depuis la catégorie des U13». Notons qu'il est le deuxième Diable rouge, après Mouko, à remporter la compétition.

Camille Delourme



COOPERATION CONGO - JAPON
 MINISTRE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE
 AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
 Financement : Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Appel d'Offres AO N° 001/2014/KIN/JICA Travaux de construction des Installations de la Pêche Artisanale à Pointe-Noire.

Date : 28 avril 2014

Le projet s'inscrit dans le cadre de la coopération technique entre la République du Congo et le Japon dont le bénéficiaire et propriétaire officiel est le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. Le but du projet est de relever le niveau de la qualité des produits de pêche en apportant des améliorations dans toutes les étapes de traitement du poisson, de la capture à la vente. Ce projet de la JICA a pour consultant japonais « Fisheries Engineering Co Ltd ».

Le délai d'exécution des travaux est de neuf (09) mois.

Les spécifications de qualification comprennent :

a)Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen, pour des travaux de construction, de la fourniture des équipements et de la prestation des services nécessaires à l'installation des équipements, d'un montant équivalent à un milliard (1 000 000 000) FCFA, au cours des trois (3) dernières années,

b)Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins un (01) marché de travaux similaire (construction de bâtiment ou autre construction bétonnée d'un montant d'au moins

cinq cent millions (500 000 000) FCFA au cours des trois (03) dernières années.

c)Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est de :

- 1 Bétonnière et les différents accessoires ;
- 1 Groupe électrogène ;
- 1 Cuve à eau de trois mille (3000) litres ou des contenants équivalents ;
- 1 Moto pompe d'une capacité importante ;
- 1 Camion benne ;
- 1 Véhicule de liaison ;
- Des matériels de topographie
- Du petit outillage de chantier complet

d)Proposer:
 •Un Directeur de travaux, Ingénieur spécialisé en construction métallique ou équivalent, ayant au moins huit (08) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables, y compris au moins cinq ans d'expérience en tant que Conducteur des travaux.
 •Un Chef de chantier ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16

heures du 28 avril au 13 mai 2014 et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de Deux cent mille (200 000) Francs CFA au siège de Fisheries Engineering Co Ltd à Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque certifié.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au Congo.

Les offres doivent être présentées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, et être déposées contre récépissé au siège de Fisheries Engineering Co Ltd à Pointe-Noire au plus tard le 4 juillet 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES N° 001/2014/KIN/JICA relatif au travaux de construction des installations de la pêche artisanale à Pointe-Noire LOT Unique à envoyer l'adresse ci-après :

PROJET D'ETUDE POUR L'AMELIORATION DE LA CHAINE DE VALEURS DES PRODUITS HALIEUTIQUES A POINTE-NOIRE (PECHVAL)
 Aux bons soins de la Direction Départementale de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire,

BP : 543, Tél :04 103 5725/06 953 5775;
 E-mail : takahashi@fishengn.co.jp
 Ville : Pointe-Noire, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Dix millions (10 000 000) Francs CFA, délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié du même montant et doivent être remises à l'adresse sus indiquée avant le 4 juillet 2014 à 12 heures précises.

L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PROJET D'ETUDE POUR L'AMELIORATION DE LA CHAINE DE VALEURS DES PRODUITS HALIEUTIQUES A POINTE-NOIRE (PECHVAL) aux bons soins de la Direction Départementale de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire, le 4 juillet 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Représentant Résident
 Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), République Démocratique du Congo

FORMATION

Les gestionnaires des infrastructures sportives sont attendus sur le terrain

Les responsables des installations abritant des activités sportives ont suivi une formation de deux jours sur la gestion technique et administrative. C'est dans la pratique qu'on évaluera leur capacité à mieux faire, comme ils l'ont promis.

Les infrastructures sportives du Congo ne seront plus gérées comme avant, ont souligné nombre de participants au séminaire venus de plusieurs départements du pays. En effet, la formation qu'ils ont suivie du 29 au 30 avril à Brazzaville a renouvelé leur savoir en matière de gestion. Elle a porté, entre autres, sur la maintenance et l'entretien des terrains multidisciplinaires puisque la gestion diffère selon les disciplines. Les exigences pour un terrain de football ne sont pas, bien évidemment, les mêmes que celles du basketball ou d'autres sports en salle. Les participants ont, par ailleurs, planché sur l'aspect juridique concernant les infrastructures sportives avant d'apprendre à élaborer un budget de fonctionnement. Pour ce qui concerne la maintenance et l'entretien des installations sportives, les responsables se sont engagés à appliquer à la lettre les orientations données par le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, à l'ouverture des travaux. L'objectif étant de tout faire pour que les stades, gymnases, etc. ne tombent pas en désuétude.

À la clôture du séminaire, le directeur de cabinet du ministre des Sports, Urbain Akambo, représentant ce dernier, a abondé dans le même sens. Pour sa part, le directeur du stade d'Ewo, Kevin Ngamboulou, s'est dit satisfait de cette formation qui a donné les outils pour une gestion moderne et efficiente des infrastructures sportives. Il revient donc à l'ensemble des responsables de faire en sorte que la gestion soit axée sur les résultats, une obligation qu'ils doivent remplir. Le travail de terrain permettra à chacun de savoir si les objectifs fixés sont atteints ou pas.

Rominique Nerplat Makaya

RUMEUR SUR «LE PAIN CONTAMINÉ»

La psychose n'est pas retombée à Brazzaville

Au lendemain de l'affaire dite du « pain contaminé », les Brazzavillois semblent ne pas se résoudre à consommer du pain. Cette situation ne laisse pas les autorités compétentes et le syndicat des boulangers indifférents, qui, unanimement, essaient de rassurer la population gagnée par la psychose

«Il n'y a pas de danger à consommer du pain comme d'habitude car le produit est de bonne qualité et n'est pas nuisible à la santé», assure le syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo.

«Selon les informations que nous avons recueillies auprès du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et de l'hôpital militaire Pierre Mobengo, aucun patient ni aucun décès dû à la consommation du pain n'a été enregistré», a déclaré le deuxième vice-président du bureau national du syndicat, Jean Cyr Mayala, aux Dépêches de Brazzaville.

Cette structure syndicale a dit avoir mené des investigations auprès des boulangeries incriminées. Il ressort qu'aucune boulangerie ne reconnaît avoir utilisé, au cours de la panification, un produit dangereux et susceptible de provoquer l'intoxication ou le décès d'un consommateur. Vingt-quatre heures après, malgré ces assurances et les témoignages à travers la presse, les lignes n'ont pas du tout bougé. Dans plusieurs foyers de la capitale congolaise, la consigne de la retenue restait maintenue, si bien que certains boulangers ont résolu de laisser passer la tempête avant de relancer leurs activités. Tel est le cas à Mikalou, un quartier de Talangaï, le 6^e arrondissement de la ville, où deux responsables de boulangeries se sont confiés à notre rédaction. «Nous devons d'abord faire le point des pertes occasionnées par cette situation car nous avons dû jeter beaucoup de pains. C'est peut-être ce mercredi, si tout va bien, que nous allons reprendre», a déclaré un boulanger. Même attitude dans de nombreuses boulangeries de la capitale.

Pourtant, sur la foi des vérifications faites à divers niveaux (hôpitaux, police, boulangeries), les services du ministère du Commerce insistent pour dire que l'on se trouve en présence d'une fausse rumeur comme cela est devenu fréquent dans le pays, surtout à Brazzaville. Il faut cependant reconnaître que cette rumeur n'est pas la première qui agite Brazzaville. En effet, pas un mois ne passe sans que la ville ne soit secouée par une information insolite dont on n'a jamais évalué l'impact. Sauf que pour cette dernière, de nombreux consommateurs de pain ont dû se contenter d'un aliment de rechange : l'igname, le riz ou la banane.

Nancy France Loutoumba

COOPÉRATION

Le Ballet national défend brillamment le Congo lors du festival culturel chinois

Le Ballet national du Congo s'est rendu en Chine dans le cadre de la coopération culturelle entre la République du Congo et la République populaire de Chine.

Peu avant que ces dix-sept ar-

blique, qui est le protecteur des arts et des lettres. Bon voyage», a-t-il déclaré.

Le directeur du Centre de formation en art dramatique (Cfrad) a inscrit cette participation du Ballet congolais en Chine dans le ca-

En effet, la troupe chinoise «Petite fleur rouge» a presté au palais des Congrès de Brazzaville du 28 au 29 avril dernier, quelques jours avant que la délégation congolaise ne s'envole pour Pékin.

Antoinette Nguelélé, artiste, chef



Le ministre saluant les artistes

tistes congolais accompagnés de trois membres de la délégation ministérielle ne s'envolent pour Pékin, le ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, est venu personnellement à l'aéroport pour leur souhaiter un bon séjour en Chine et leur dire de défendre le drapeau congolais au cours du festival culturel chinois. «Défendez le symbole de la République. Je vous attends. Et surtout n'oubliez pas que vous allez avec l'onction du président de la Répu-

dre des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo qui datent de 50 ans. «Le Congo et la Chine entretiennent une très bonne coopération culturelle si bien que chaque année, les Chinois ne manquent pas de venir montrer leurs capacités culturelles dans notre pays. De notre côté, nous aussi, allons en Chine chaque année dans le même cadre. Nous allons cette année à Pékin pour une semaine participer au festival culturel chinois.»

de la chorégraphie du Ballet national, a promis de donner deux pièces très émouvantes pour séduire les spectateurs chinois: *Le Congo d'hier et d'aujourd'hui* (1 heure) et *Modindo* (20 minutes). «C'est notre domaine et notre devoir. Nous sommes habitués à cela. Nous allons défendre l'honneur du Congo», a-t-elle déclaré. Créé en 1971, le Ballet national se rend en Chine pour la troisième fois.

Bruno Okokana

NATATION

«Nous réclamons plus d'attention à l'égard des nageurs délaissés», déclare Bertrand Mbioko

Le directeur technique du club Avenir estime que certains des athlètes des clubs de Brazzaville et de Pointe-Noire ne trouvent pas leur compte dans la détection engagée par la Fédération. Il souhaite que l'opération se fasse équitablement.

«Les clubs de la ville capitale et de la ville océane n'ont pas été assez représentatifs au tout dernier championnat national disputé en mars passé. (...) Il nous était imposé de présenter deux nageurs alors que d'autres localités en ont alignés près de six», a expliqué Bertrand Mbioko. Un argument battu en brèche par les sources proches de la Fédération congolaise de natation (Féconat) qui soulignent que certains clubs de Brazzaville n'ont pas voulu prendre part à ce championnat de leur propre gré alors qu'ils étaient at-

tendus. Par ailleurs, au lendemain du championnat national, un open international était organisé par la ligue départementale de Brazzaville, en partenariat avec le club Avenir. Les nageurs du Cameroun, de la RDC et du Congo des clubs Canaris, Requins et Avenir se sont mesurés. Le ministère des Sports et de l'Éducation physique était représenté aux côtés d'un spectateur de marque : le directeur général des Jeux africains, Jean Louana Kouta. Paradoxalement, la Féconat n'a pas eu de représentant.

De même, les nageurs ayant pris part à l'open international n'étaient pas au championnat national et inversement. Or, l'échantillon des nageurs détectés dérive uniquement du championnat national, à en croire le technicien Bertrand Mbioko. «Il y a des

choses qui se font au détriment des athlètes de certains clubs de Brazzaville et de Pointe-Noire qui travaillent régulièrement dans des conditions quand même adéquates. Cette façon de faire empêche les talents d'émerger», a ajouté le directeur technique du club Avenir. Alors que certaines langues se délient pour dire que ces clubs ne veulent pas se rapprocher de la Fédération. En réalité, toutes ces contradictions prouvent que la natation congolaise a une épine dans le pied. Le mal pourrait s'empirer si on n'y prend garde. Pour promouvoir la cause de la natation, toutes les parties doivent travailler de concert, main dans la main, pour atteindre les objectifs fixés et satisfaire les attentes du public sportif national.

R.N.M.